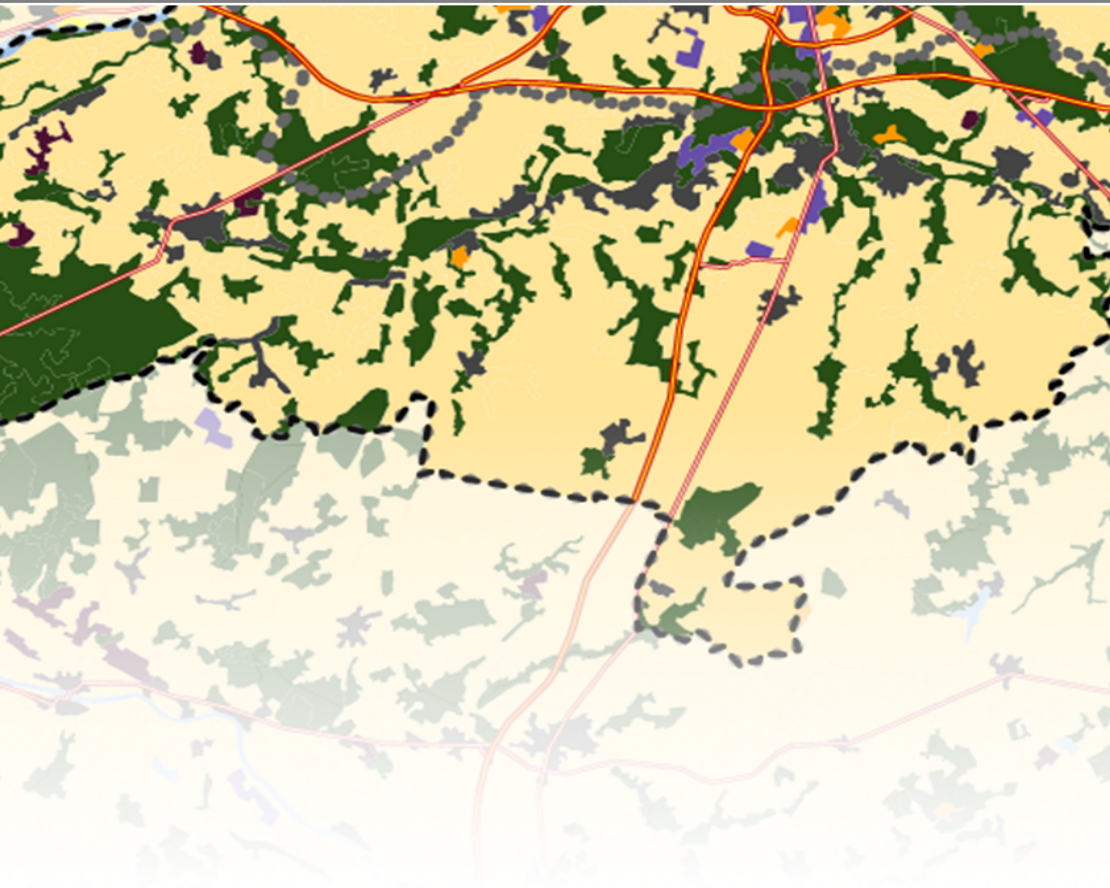




Rapport de stage de groupe

Actualisation du diagnostic du SCoT de
l'agglomération tourangelle



Etudiants :

Anais Ayrault
Valentin Lamirault
Juliette Verronneau

Stage encadré par :

Abdelillah Hamdouch
Frédéric Tallois

Stage de groupe de 4^{ème} Année

Génie de l'Aménagement et de
l'Environnement

2016-2017

Remerciements

Nous tenions à remercier toute l'équipe pédagogique de l'école polytechnique de l'Université de Tours, les élus et les professionnels rencontrés durant la période de stage. Tout d'abord, nous remercions Monsieur Hamdouch pour son aide et ses conseils ainsi que pour sa confiance durant toute la durée de ce stage.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur Tallois, chef de projet au sein du Syndicat Mixte de l'Agglomération tourangelle et qui fut notre maître de stage dans l'entreprise. Le temps qu'il nous a consacré par son suivi de notre travail et les diverses rencontres que nous avons pu faire avec lui ont fait de stage une expérience très enrichissante. Il a également su répondre à toutes nos interrogations dans les moments les plus compliqués et a guidé notre travail durant toute la durée du stage.

Nous souhaitons aussi remercier tous les interlocuteurs cités en annexe 1 qui ont contribué à l'accomplissement de nos missions. Leur accueil, leur disponibilité et leur professionnalisme ont participé à rendre ce stage passionnant.

Enfin, nous tenons à remercier vivement Madame Robin et Madame Tanguay, responsable des stages à l'école polytechnique de l'Université de Tours, sans qui ce stage n'aurait pu être possible.

Table des matières

Remerciements	2
Index des sigles	6
Introduction	7
1 Contexte du stage	9
1.1 Actualisation du SCoT	9
1.2 Présentation de l'entreprise	9
1.3 Présentation du cahier des charges	10
2 Déroulement du stage	11
2.1 Organisation générale	11
2.2 Première mission : actualisation du diagnostic que SCoT	13
2.2.1 Présentation de la mission	13
2.2.2 Description du travail	13
2.2.3 Apport personnel	15
2.3 Deuxième mission : analyse paysagère des nouvelles communes du SCoT	15
2.3.1 Présentation de la mission	15
2.3.2 Description du travail	16
2.3.3 Apport personnel	17
2.4 Troisième mission du stage : recollement des PLU	17
2.4.1 Présentation de la mission	17
2.4.2 Description du travail	18
2.4.3 Apport personnel	19
3 Remarques et questions	21
3.1 Un territoire sur lequel de nombreux acteurs se côtoient	21
3.2 La carte comme outil de diagnostic du territoire	21
3.3 Questionnement sur le périmètre du SCoT	22
Conclusion	23
Bibliographie	24
Atlas des Territoires du Schéma de Cohérence Territoriale	24
Analyse Paysagère des 14 nouvelles communes du SCoT	26
Analyse des Plans Locaux d'Urbanisme	26
Annexe 1 : Personnes rencontrées ou contactés durant le stage	28
Annexe 2 : Exemples d'indicateurs traités dans l'Atlas	29
Exemple 1 - Démographie : Le vieillissement de la population	29
Exemple 2 - Habitat : l'offre en logements sur le territoire	32
Exemple 3 - Economie : indice de concentration de l'emploi	38

Exemple 4 - Tourisme : fréquentation des sites touristiques accueillant plus de 10 000 visiteurs en 2013.	41
Annexe 3 - Exemple de la fiche paysage d’Azay le Rideau	44
Annexe 3 - Exemple de la fiche récapitulative du PLU de La Membrolle-sur-Choisille	46
Annexe 5 : Explication de la méthode de recensement de l’INSEE	47

Table des figures

2.1	Emploi du temps indicatif du groupe pendant les quatre mois de stage	12
2.2	Organisation de l'espace de travail	13
3.1	Une population agée surtout concentrée dans l'ouest du territoire (usage interne ou cartographie indicative)	30
3.2	Une population agée localisée dans certaines communes isolées (usage interne ou cartographie indicative)	31
3.3	Comparé à 1999, un vieillissement généralisés de la population du SCoT (usage interne ou cartographie indicative)	32
3.4	Une concentration de logements plus importante sur le cœur métropolitain (usage interne ou cartographie indicative)	33
3.5	Des résidences secondaires plus présentes sur l'Ouest du territoire(usage interne ou cartographie indicative)	34
3.6	Un territoire majoritairement composé de résidences principales(usage interne ou cartographie indicative)	35
3.7	Des logements collectifs majoritairement présent dans le cœur métropolitain (usage interne ou cartographie indicative)	36
3.8	Des logements individuels concentrés dans les communes périurbaines (usage interne ou cartographie indicative)	37
3.9	Une offre en logements collectifs qui commence à se développer pour certaines communes périurbaines (usage interne ou cartographie indicative)	38
3.10	Un emploi principalement concentré dans le cœur métropolitain et la première couronne de l'agglomération (usage interne ou cartographie indicative)	39
3.11	Une diminution de l'indice de concentration de l'emploi sur le cœur métropolitain (usage interne ou cartographie indicative)	40
3.12	Un cœur métropolitain et sa première couronne fortement attractive (usage interne ou cartographie indicative)	41
3.13	Fréquentation des sites touristiques accueillant plus de 10 000 visiteurs en 2013 (usage interne ou cartographie indicative)	42
3.14	Exemple de fiche paysage pour la commune d'Azay-le-Rideau (usage interne)	45
3.15	Exemple de fiche récapitulative du PLU pour la commune de La Membrolle-sur-Choisille (usage interne)	46
3.16	Les périodes de recensement de l'INSEE	47

Index des sigles

- ADT : Agence départementale du tourisme
- ATU : Agence d'urbanisme de l'agglomération tourangelle
- CDT : Comité départementale du tourisme
- CRT : Comité régional du tourisme Centre - Val de Loire
- DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- EPCI : Etablissement publics de coopération intercommunale
- INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
- OAP : Orientation d'aménagement et de programmation.
- OE2T : Observatoire de l'économie et des territoires de touraine
- OMPHALE : Outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves
- PLH : Plan local de l'habitat
- PLU : Plan local d'urbanisme
- POS : Plan d'occupation des sols
- PNR : Parc naturel régional
- SCoT : Schéma de cohérence territoriale
- SIG : Système d'information géographique
- SIRENE : Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements
- Sit@del2 : Systeme d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux
- SMAT : Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle
- SRADET : Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire

Introduction

Le début d'année 2017 a été marqué par la fusion de plusieurs établissements de coopération intercommunale au sein du département d'Indre et Loire et sur le territoire du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération tourangelle. Plus précisément, les communautés de communes du Vouvrillon et de l'Est Tourangeau se sont rassemblés pour former la communauté de communes Touraine-Est-Vallées. Celle du Val de l'Indre et du Pays d'Azay-le-Rideau ainsi que les communes de Villeperdue et de Sainte-Catherine-de-Fierbois se sont associées pour constituer la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre. Enfin, la communauté de d'agglomération de Tour(s) Plus, après être devenu communauté urbaine, a rapidement obtenu son statut de Métropole et a été renommée Tours Métropole Val de Loire. Ces nombreux changements ont amené à un élargissement du périmètre du SCoT de l'Agglomération tourangelle. En effet, la première version du document approuvée le 27 septembre 2013, ne comptait que 40 communes. Quatorze nouvelles communes s'y sont donc ajoutées : Azay-le-Rideau, Bréhémont, Cheillé, La Chapelle-aux-Naux, Lignéres-de-Touraine, Pont-de-Ruan, Rigny-Ussé, Rivarennnes, Saché, Saint-Catherine-de-Fierbois, Thilouze, Vallères, Villaines-les-Rochers et Villeperdue.

Cet élargissement a imposé une mise en révision du SCoT et c'est dans ce cadre que ce stage collectif intervient. Nous avons été chargé de fournir un fond documentaire au syndicat mixte de l'agglomération tourangelle (SMAT), structure dans laquelle nous avons été accueillis pour quatre mois. Ce fond documentaire se compose de trois rendus qui résument les différentes missions de ce stage. Un atlas, exposant selon six thématiques différentes¹ un diagnostic que l'ensemble des communes du périmètre du SCoT. Celui-ci intègre aussi bien les données des 14 communes ayant rejoint le périmètre du SCoT en 2017 que celles actualisés des 40 autres communes. Des fiches paysages pour les 14 nouvelles communes. Celles-ci identifient les principales unités paysagères et la typologie des centres-bourgs pour chaque commune de ce nouveau territoire. La création d'une base de données comprenant les projections de la population, de la taille des ménages et de la production de logement, l'occupation des sols ainsi que les différents projets pour l'ensemble des communes.

Cette mise en révision était une nécessité dans le sens où ce document de planification est important car il sert de cadre de référence aux différentes politiques sectorielles notamment celles relative à l'habitat, aux déplacements, à la démographie, au développement commercial, à l'environnement, et oriente l'élaboration des documents de planification communale (PLU). Le SCoT est un outil de conception puis de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale (Ministère de la cohésion des territoires, 2014). C'est également un document de planification avec des exigences environnementales renforcées. Avec la loi de programmation n°2009-967 du 3 août 2009, relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, l'environnement est maintenant au cœur des poli-

1. Démographie, habitat, économie, commerce, tourisme et mobilité

tiques d'aménagements notamment dans des domaines comme les transports, l'énergie et l'habitat. L'objectif étant de lutter contre le réchauffement climatique et de pouvoir s'y adapter (article L110 du code de l'urbanisme, 2009).

Après avoir évoqué le contexte du stage par une présentation de l'entreprise et du cahier des charges, ce rapport décrit chacune des missions que nous avons effectuées. Nous y livrons aussi nos impressions et ce que chacune des missions nous a apporté. La troisième partie est quant à elle consacrée à des remarques plus générales sur le déroulement du stage et à des questions qui furent les nôtres durant cette période.

Contexte du stage

1.1. Actualisation du SCoT

Le stage qui nous a été proposé par le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle s'est déroulé dans le cadre de l'actualisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). En effet, le premier SCoT de l'agglomération Tourangelle a été approuvé le 27 septembre 2013. Un premier bilan à mi-parcours a été réalisé pour analyser les premiers résultats de l'application du SCoT sur l'ensemble du territoire. Cependant, plusieurs évolutions aussi bien législatives que territoriales ont eu lieu récemment et ont imposé la mise en révision du document. En 2017, le territoire du SCoT de l'agglomération tourangelle compte 54 communes contre 40 en 2013. Suite à la fusion des établissements de coopération intercommunale (EPCI) opérée début 2017, les communautés de communes du Vouvrillon et de l'Est Tourangeau ont fusionné pour donner la communauté de commune Touraine-Est-Vallées. De même, les communautés de communes du Val de l'Indre et du Pays d'Azay-le-Rideau ainsi que les communes de Villeperdue et de Sainte-Catherine-de-Fierbois se sont associées pour former la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre. Enfin la communauté d'agglomération de Tour(s) Plus, après un court passage en communauté urbaine a obtenu le statut de Métropole et est devenue Tours Métropole Val de Loire. La mise en révision du SCoT implique d'actualiser le diagnostic du territoire en y intégrant notamment les 14 communes ayant rejoint le périmètre du SCoT de l'agglomération tourangelle.

1.2. Présentation de l'entreprise

Le syndicat mixte de l'agglomération tourangelle (SMAT) est l'organisme d'accueil de notre stage. Il comprend les communes regroupé dans les trois EPCI cités précédemment (soit 54 communes) et concerne un territoire d'une superficie d'environ 1090 km². Le SMAT est en charge de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et de son suivi.

Le territoire sur lequel travail le SMAT compte 390 000 habitants en 2014 (population totale, INSEE, RP 2014) répartis sur les trois EPCI comme suit : 299 000 habitants sur Tours Métropole Val de Loire, 51 500 habitants sur la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre et enfin 39 500 habitants dans la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées.

Créé en 2003, le SMAT est composé de 64 membres, dont 32 issus de Tours Métropole Val de Loire, 16 issus de la Communauté de Communes Touraine Est Vallée et 16 membres de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre. Le bureau du SMAT est composé de 10 membres et du président M. Christian GATARD, Vice-président de Tour(s)Plus, Maire de Chambray-les-Tours,

à cela s'ajoute un Chef de Projet du SCOT de l'Agglomération Tourangelle (M. Tallois notre maître de stage).

Le SMAT est basé dans les locaux de Tours Métropole Val de Loire dans le quartier des 2 lions à Tours. Nous n'avons pas pu être accueillis au sein de ses locaux, l'ensemble de notre stage (hormis les réunions avec M. Tallois) s'est donc déroulé dans les locaux de Polytech Tours.

1.3. Présentation du cahier des charges

La mise en révision du SCoT implique d'actualiser le diagnostic du territoire en y intégrant notamment les 14 communes ayant rejoint le périmètre du SCoT de l'agglomération tourangelle. L'objet de l'actualisation du diagnostic est aussi de mettre à jour l'ensemble des données sur les 40 communes qui constituaient la première version du document. Dans ce cadre, l'une des premières missions de notre stage était l'actualisation des données chiffrées du diagnostic en suivant les différentes thématiques du précédent SCoT (démographiques, résidentielles, économiques, commerciales, de mobilités...) et en intégrant au bilan chiffré les données des 14 communes supplémentaires. Il nous a aussi été demandé de souligner les évolutions constatées depuis les données présentées dans le SCoT approuvé en 2013.

L'intégration de ces 14 nouvelles communes a également entraînée une analyse paysagère de ces communes. Un état des lieux de la géographie et des paysages des communes ayant intégrées le territoire du SCoT en 2017 nous a été demandé, en nous basant sur la première partie du diagnostic du précédent SCoT.

Enfin, notre dernière mission de stage était le recensement des projets en cours, ou prévus à moyen ou long terme sur le territoire au travers d'une phase d'échanges avec les représentants techniques et les élus des EPCI du territoire.

Déroulement du stage

2.1. Organisation générale

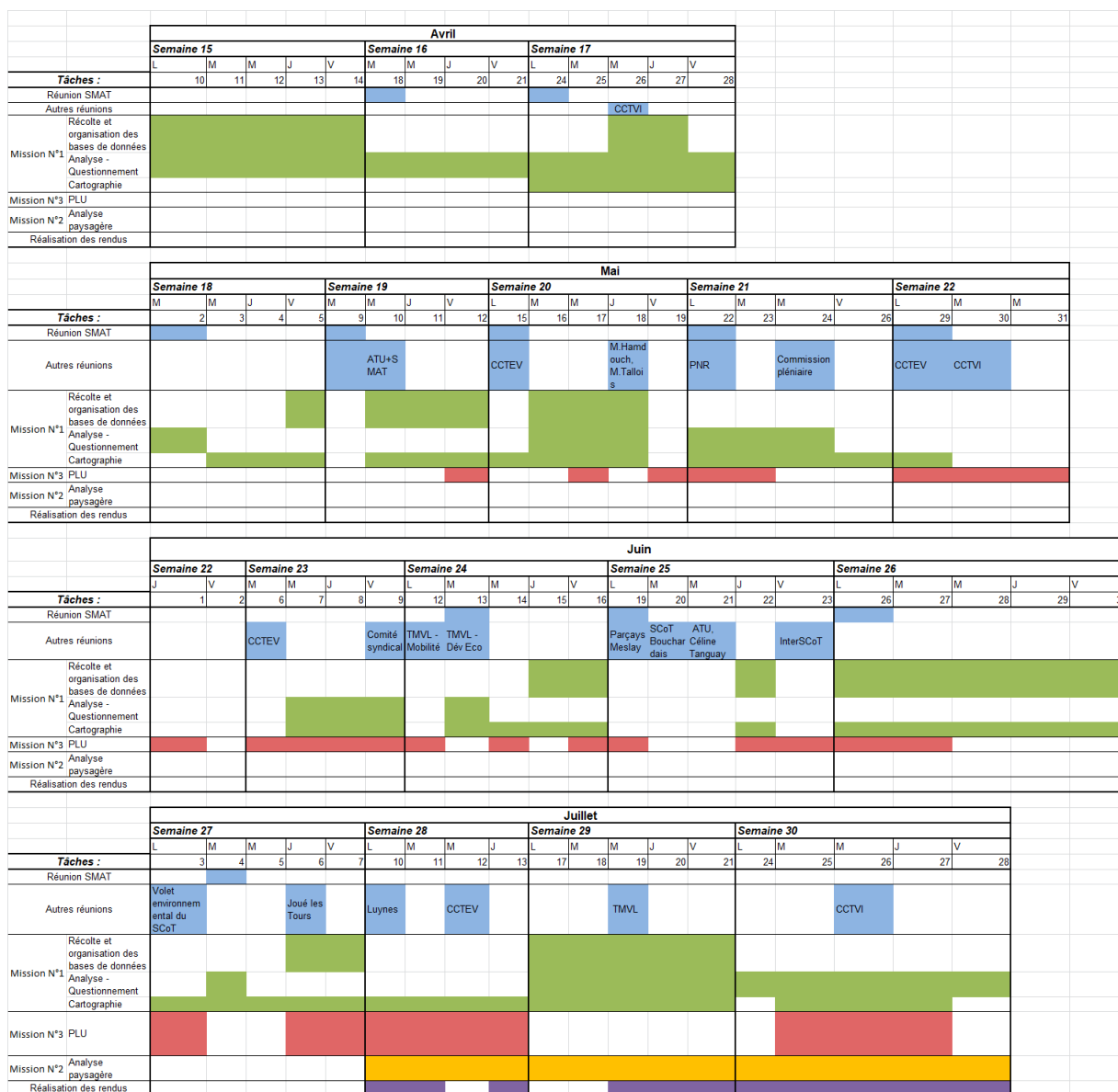
Comme énoncé précédemment, notre stage s'est articulé autour de trois missions bien distinctes. Elles ont été réalisées durant toute la durée du stage de manière discontinue.

La première a été commencée dès le début du stage et a été menée sur l'ensemble des quatre mois. Cette mission ne nécessitait pas que l'on rencontre des acteurs particuliers. En revanche, afin de proposer des analyses sur les données les plus récentes, nous avons dû attendre la parution du recensement 2014 (fin juin 2017) de l'INSEE. La deuxième mission a été commencée mi-mai dès lors que les premières rencontres avec les techniciens et les élus des territoires ont eu lieu. Enfin la troisième mission a été réalisée à partir de la fin du mois de juin.

Durant toute la durée du stage, nous avons eu de nombreux rendez-vous dans les territoires. Ceux-ci se sont fait en priorité selon la disponibilité des personnes rencontrées. En conséquence, nous n'avons pas établi un planning détaillé de l'ensemble des quatre mois dès le début du stage. La répartition du travail et l'emploi du temps du groupe se faisait en fin de semaine pour la semaine suivante. L'objectif était de terminer l'ensemble de la collecte d'information avant le 21 juillet et de réserver la dernière semaine à la mise en page et à la relecture de nos rendus.

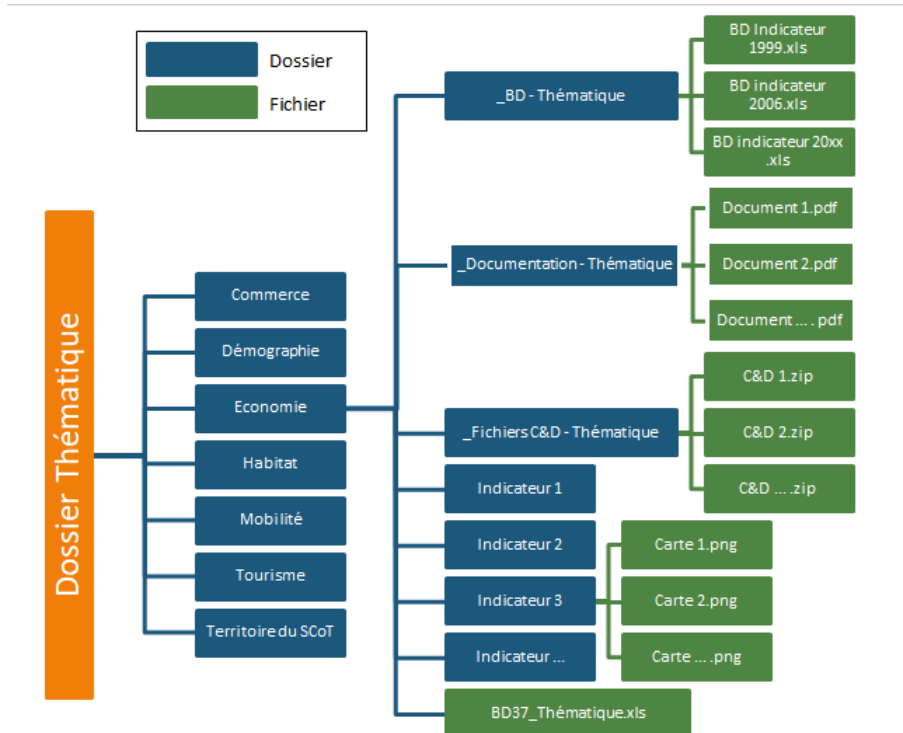
La figure 2.1 ci-dessous présente au jour le jour les missions sur lesquels nous avons travaillé ainsi que les diverses rencontres que nous avons fait. Chaque semaine, nous avons également un rendez-vous avec M. Tallois pour faire le point sur l'avancement du stage (à l'exception de la première semaine et des trois dernières semaines). Ces réunions au SMAT ont permis de nous guider tout au long des seize semaines de stage.

FIGURE 2.1 – Emploi du temps indicatif du groupe pendant les quatre mois de stage



Devant l'importance des trois missions et de la masse d'information que nous allons avoir à traiter, nous avons décidé de nous organiser via un dispositif de gestionnaire de fichiers en ligne (dans notre cas "Google Drive"). Nous avons convenu au fur et mesure d'une organisation de celui-ci selon la nomenclature proposée dans la figure 2.2.

FIGURE 2.2 – Organisation de l'espace de travail



La suite de cette partie détaille chacune des trois missions du stage. Elles sont détaillées en trois étapes :

- présentation de la mission : comprendre précisément de quoi il s'agit ;
- les étapes de réalisation de la mission et éléments de méthodologie employés ;
- conclusion : ce que nous a apporté chaque mission.

Des exemples de rendus ont été ajoutés en annexe.

2.2. Première mission : actualisation du diagnostic que SCoT

2.2.1. Présentation de la mission

Notre première mission de stage était "d'actualiser l'analyse des dynamiques du territoire établie dans le diagnostic du SCoT approuvé en 2013". Plus précisément, il s'agissait de mettre à jour la pièce 2/6 du rapport de présentation du SCoT en y intégrant les communes ayant rejoint le périmètre du SCoT en 2017 et de rafraichir les différentes données. Cette mission s'est étalée sur l'ensemble des seize semaines du stage.

2.2.2. Description du travail

La première étape de la mission fut de rechercher et de sélectionner les données. Pour ce faire nous avons principalement utilisé trois sources des données : l'institut national de la statistique et des

études économiques (INSEE), l'observatoire de l'économie et des territoires de touraine (OE2T) ainsi que la base de données Sit@del2. Dans certains cas, notamment pour tout ce qui est lié au tourisme, à l'économie ou à la mobilité, d'autres sources ont été nécessaires : la base de données SIRENE, le comité régional du tourisme Centre - Val de Loire (CRT), le comité départemental du tourisme (CDT), l'agence départementale du tourisme (ADT) ou encore diverses bases de donnée en Open Data tel que l'Open Data SNCF ou l'Open Data Région Centre.

Une fois les données récoltées, nous avons sélectionnés certains indicateurs. Nous avons plébisciter ceux déjà présents dans la première version du SCoT de l'agglomération tourangelle et y avons ad- joint d'autres indicateurs que nous estimions importants. Ces derniers concernent notamment des thématiques tel que le tourisme ou l'économie.

La plupart des bases de données portent sur l'ensemble des communes françaises. Il nous a fallu les restreindre au seuls communes d'Indre et Loire. Si l'opération n'est pas bien complexe elle est extrêmement chronophage notamment du fait de la multitude de bases de données à transformer. En effet pour chaque indicateur, il faut traiter une base de donnée pour chacune des années suivantes : 1999, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. À noter que les données 2014 n'ont été publié que le fin juin 2017.

Dans certains cas, notamment pour les données venant de l'OE2T, celles-ci étaient incomplètes. Il nous a donc fallu les compléter en recherchant les informations manquantes.

Nous avons ensuite, sur suggestion de notre tuteur M.Tallois, choisit de traiter cette masse de donnée de manière cartographique. Pour ce faire nous avons utilisé le logiciel "Carte & Données". Nous avons dû dans un premier temps appréhender l'outil afin de pouvoir ensuite réaliser les diverses cartes.

Comme une majeure partie des données proviennent de l'INSEE, nous les avons considéré sur la base de périodes quinquennales conformément à ce que l'institut préconise(cf : Annexe 5).

Dans le rendu final (Atlas) nous avons fait le choix de ne présenter que les cartes pour les périodes 1999-2006-2011 et 2009-2014 (ou 2008-2013 si les données 2014 ne sont pas encore disponibles). La première période permet de faire une comparaison sur une période de 12 ans ce qui permet de bien faire ressortir les dynamiques d'évolutions à moyen terme. La deuxième période permet d'avoir une idée des dernière tendances d'évolution et donc de se rendre compte de la situation actuelle.

Nous avons enfin réalisé un rendu sous la forme d'un Atlas des territoires du SCoT. Cette Atlas regroupe l'ensemble des cartes sélectionnées, les chiffres clés et une brève analyse pour chaque indicateur. L'ensemble du document est divisé en 6 thématiques : Démographie, Habitat, Économie, Tourisme, Commerce et Mobilité. Celles-ci correspondent aux grandes thématiques abordées dans le premier SCoT. Nous avons pris l'initiative de rajouter une partie sur le tourisme. Bien qu'inclus dans l'économie, le tourisme est un élément qui est souvent ressorti des discussions avec les élus et les tech- niciens du territoire. Il nous a semblé important de mettre en avant cette thématique dans notre atlas.

Enfin, le document se conclut par une note méthodologique explicitant l'ensemble des calculs

nécessaire à l'élaboration de chaque indicateur. Quelques précisions sur le vocabulaire y sont aussi consignées.

2.2.3. Apport personnel

Cette mission fut celle qui nous pris le plus de temps notamment du fait de l'importante masse d'informations que nous avons eu à traiter. Cela a impliqué que nous soyons très organisé pour ne pas nous perdre et que deux personnes ne traitent pas deux fois le même indicateur. Comme indiqué au début de cette partie, à nos yeux la meilleur solution fut d'utiliser un gestionnaire de fichiers en ligne. De plus nous devons être en communication permanente avec les autres membres du groupe toujours dans un soucis de ne pas traiter deux fois les mêmes bases de données. Nous avons donc régulièrement organisé de petite réunions entre nous afin de faire le point sur l'avancement de chacun.

De même, le traitement de ces importantes masses d'informations nous a amené à rechercher des fonctionnalités avancés des tableurs (en l'occurrence excel) afin de travailler plus efficacement. Cela fut notamment le cas lorsque nous devons opérer des sélections au sein de ces bases de données ou faire des calculs selon certaines conditions.

M.Tallois nous a proposé d'utiliser le logiciel que lui même utilise. Nous avons donc dû nous adapter à ce nouveau logiciel par nous même. Cela nous a permis de mobiliser nos connaissances sur l'utilisation d'un logiciel de SIG (Système d'Information Géographique) apprises notamment en troisième année.

Nous avons également rencontré un certain nombre de difficultés à retrouver les chiffres du premier SCoT. Dans le processus de sélection et de traitement des bases de données, nous avons systématiquement vérifié la conformité de nos chiffres avec ceux inscrit dans le document datant de 2013. Ce processus à été plutôt laborieux puisque selon la base de donnée utilisée, les chiffres peuvent être différents. De plus, certaines méthodes de calculs ne sont pas explicités dans le premier SCoT ce qui a rendu notre tâche plus complexe. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons joint à l'atlas une méthodologie détaillées.

2.3. Deuxième mission : analyse paysagère des nouvelles communes du SCoT

2.3.1. Présentation de la mission

Notre deuxième mission de stage était la "caractérisation géographique et paysagère du périmètre élargi aux 14 communes supplémentaires". Effectivement, le territoire du SCoT comprend aujourd'hui 54 communes (contre 40 communes précédemment) suite à la fusion des EPCI en 2017. Cette mission de stage a été réalisé durant la deuxième moitié du mois de juin et durant tout le mois de Juillet.

L'objectif de la mission était l'identification des différentes unités paysagères se recoupant sur les 14 nouvelles communes ainsi que la qualification des différents centres bourg dans ces dernières. Pour ce faire l'analyse paysagère s'est essentiellement basée sur le travail de l'Agence de l'Urbanisme de l'agglomération Tourangelle (ATU) et de la Direction Régionale de l'Environnement Centre (après

fusion de plusieurs directions la DRE est aujourd'hui la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, DREAL).

2.3.2. Description du travail

Un état des lieux de la géographie et des paysages des communes ayant intégrés le territoire du SCoT en 2017 nous a été demandé en nous basant sur le précédent SCoT. La première étape fut donc de faire le point sur les différentes études paysagères déjà réalisées sur l'ensemble du territoire. Nous avons d'abord effectué un travail de recherche bibliographique auprès des différents interlocuteurs et plus particulièrement auprès de l'ATU et du Parc Naturel Régional (PNR) Loire-Anjou-Touraine. Ces différents échanges nous ont donnés accès aux documents qui nous ont servi tout au long de la réalisation de cette mission.

Grâce aux différents documents mis à notre disposition, nous avons pu commencer à la fois l'analyse des unités paysagères et la caractérisation des centre-bourgs sur l'ensemble du territoire du SCoT. Ces deux différentes études ont été mené parallèlement. Nous avons décidé de travailler communes par communes sur les deux thématiques afin de simplifier le travail d'élaboration des fiches de l'analyse paysagère.

L'analyse des unités paysagères des 14 nouvelles communes a été faite à partir de l'Atlas des paysages d'Indre et Loire. Ce document a été rédigé dans le but de mettre en relation les différents acteurs du paysage et les dynamiques qui les lient. L'élaboration de l'atlas s'est faite en plusieurs étapes. Cela commence avec la compréhension de la genèse du paysage du département. S'en suit sa composition géographique, géologique et humaine. Ces éléments permettent d'établir un zonage basé sur des critères objectifs et scientifiques. Par la suite, une analyse sensible couplée à une démarche prospective de terrain a été faite. Cela justifie un découpage plus précis des unités paysagères basé sur les différentes ambiances ressentis. Les objectifs de cette étude sont de permettre aux services de l'Etat, et en particulier à la DREAL, de disposer d'un état des lieux des paysages d'Indre-et-Loire. Il s'agit donc de qualifier les paysages actuels du département, d'en comprendre la structure paysagère et d'évaluer les capacités de ces paysages à évoluer. Les 14 nouvelles communes ayant intégrées le SCoT en 2017, font partie de 4 unités paysagères différentes : le Val de Loire, les Plateaux agricoles du Centre Touraine, la Vallée de l'Indre et le Ruchard.

La caractérisation des centres bourgs a été faite à partir des travaux de l'Agence de l'Urbanisme sur l'aire urbaine de Tours. Les 54 communes du SCoT ont une origine souvent liée aux vallées et aux coteaux. La typologie des villages et villes du territoire du SCoT s'appuie non seulement sur les caractéristiques géomorphologiques des communes mais aussi sur leur histoire. C'est plus précisément, la prise en compte de la "micro géographie" (site d'implantation des premières habitations) et l'organisation spatiale des noyaux anciens qui déterminent la typologie des villages. Le terme de village est utilisé sur l'ensemble du territoire du SCoT même si aujourd'hui les traces des anciens bourgs sont très restreintes et les villages sont devenus des villes. Les 54 communes du SCoT se divisent en deux groupes : les villages de Vallée et les villages de plateau. 35 communes appartiennent à la première catégorie et 19 à la seconde. Schématiquement, ces deux grands groupes se divisent en 10 typologies

différentes. Les villages de Vallée se sont développés en lien direct avec l'eau, ils se répartissent en 7 sous-groupes : village de confluence, village linéaire en pied de coteau ou perpendiculaire aux cours d'eau, village groupé en fond de vallée, village endigué (seulement dans le cœur de l'agglomération), village de varenne construit sur la levée, village à flanc de coteau avec un noyau sur la rive opposée et village construit à mi-pente ou en bordure de coteau. Les autres bourgs sans lien direct avec l'eau sont considérés comme des villages de plateau réparties en 3 sous-groupes : village groupé, village rue ou linéaire, village développé en noyaux liées à la présence de l'eau.

Certaines communes appartiennent également au Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, créé en 1996, qui regroupe 117 communes sur deux régions différentes (Centre-Val de Loire et Pays de la Loire). Douze font partie du nouveau périmètre du SCoT. Ces communes se sont engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et de valorisation des ressources locales. Le Parc a pour mission de préserver, protéger et valoriser la richesse du patrimoine ainsi que de favoriser un développement économique et social harmonieux et surtout respectueux des équilibres naturels et humains. Pour ce faire, le PNR Loire-Anjou-Touraine a rédigé une nouvelle charte incluant les différentes actions à mener entre 2008 à 2020 sur le territoire. Les collectivités territoriales et locales sont associées à la rédaction de cette charte. Cela permet d'impliquer tous les acteurs afin d'engager des actions cohérentes permettant de valoriser les ressources locales dans le respect des milieux naturels et des paysages. D'une validité de douze ans, cette charte recense les principales orientations du PNR, à savoir, la préservation du patrimoine pour les générations futures, le respect des équilibres écologiques et humains, et la mise en place d'un territoire responsable et dynamique à la coopération.

2.3.3. Apport personnel

Cette mission fut la plus courte du stage et a été effectuée durant notre dernier mois de stage en juillet. En effet, toutes les informations nécessaires à l'analyse paysagère nous ont été fournies par l'agence d'urbanisme ou étaient disponibles en ligne. Au cours de notre cursus à Polytech, nous avons eu à effectuer plusieurs diagnostics paysagers mais toujours de façon superficielle et sur de petites zones d'études (à l'échelle du quartier).

Dans un premier temps, cette mission de stage nous a permis de mieux appréhender notre territoire d'étude. L'analyse des unités paysagères nous en a donné une vision globale et l'étude des différents centres-bourgs une vision plus détaillée.

Dans un second temps, nous avons pu nous imprégner du contenu des travaux de l'ATU sur la caractérisation des centres-bourgs et ainsi mieux comprendre le déroulement d'une analyse paysagère.

2.4. Troisième mission du stage : recellement des PLU

2.4.1. Présentation de la mission

Notre troisième mission avait pour but de "recenser les projets en cours ou prévus à moyen ou long terme sur le territoire". L'objectif était, via des entretiens avec les élus et les techniciens du territoire,

de dresser une liste de ces projets. Après précisions de M.Tallois la mission a été étoffée. Grâce à une étude des plans locaux d'urbanisme (PLU), nous devons également recenser les projections de population, de logements et de la taille des ménages ainsi que la consommation foncière telle que définie dans le zonage de ces documents. Cette mission a été réalisée de la mi-mai à la fin de la période de stage.

2.4.2. Description du travail

La première étape fut de dresser un état des lieux des documents d'urbanisme sur chaque commune. Il nous fallait d'abord savoir si la commune en possédait un ou non. S'il existe nous avons consigné dans un tableau sa date d'approbation, les procédures passées et en cours (modification, révision, etc). Nous avons pu ainsi avoir une idée de l'avancement de chacune des 54 communes dans le domaine des documents d'urbanisme. Il en ressort une grande hétérogénéité d'une municipalité à l'autre : une n'a pas de document d'urbanisme, d'autres ont encore le plan d'occupation des sols (POS), certaines ont déjà un PLU depuis plus de 15 ans et enfin d'autres en sont toujours à la phase d'élaboration de leur premier document. Les informations récoltés par la suite sont donc également très hétérogènes et chaque PLU ne contient pas forcément la totalité des renseignements que nous recherchions.

De manière générale les PLU ont tous plus ou moins la même structure. Le rapport de présentation (parties diagnostic et explication ou justification des choix) contiennent les données sur les projections de population, du nombre de logement et de la taille des ménages ainsi que le zonage. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). nous renseignent sur certains projets de la commune.

L'analyse des PLU s'est faite en plusieurs temps. Nous avons d'abord cherché les documents disponibles en ligne. Environ un tiers d'entre eux le sont entièrement dont un grand nombre sur la métropole. Pour les autres PLU, nous nous sommes rendus dans les EPCI et les communes (notamment à Joué-les-Tours et Luynes) pour consulter les dossiers. Enfin, pour compléter notre connaissance des projets en cours ou à venir sur chacune des municipalités nous sommes également allés à la rencontre des techniciens des EPCI et des communes. D'autres réunions notamment au Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine ou des discussions informelles avec les élus du territoire nous ont également permis de compléter cette liste des projets.

La réalisation du rendu a été concomitante à la récolte d'informations. Nous devons réaliser un tableau synthétique de toutes les données recueillies. Ce tableau était donc complété au fur et à mesure de l'avancement de la mission. Ce processus a duré jusqu'à la dernière semaine de stage puisque notre dernier entretien a eu lieu le 26 juillet 2017.

Dans un même temps, nous avons réalisé plusieurs autres scénarios de projections aussi bien de la population, de la taille des ménages que de la production de logement. Les plans locaux d'urbanisme ne livrent pas tous ce genre de renseignement. Cela est d'autant plus vrai que le document est ancien.

Nous avons donc convenu d'élaborer un premier scénario dit "Fil de l'eau". Ce scénario se base sur les dernières tendances issues des recensements de la population effectués par l'INSEE. L'idée

était d'étudier les tendances d'évolution de la population, de la taille des ménages et de la population des ménages sur les quatre dernières périodes quinquennales (2006-2011, 2007-2012, 2008-2013 et 2009-2014) pour les prolonger jusqu'en 2030. Ainsi nous avons pu obtenir des projections pour la population, la taille des ménages et la population des ménages à l'horizon 2030. Ces trois données sont ensuite utilisées pour réaliser une projection de la production de logements entre 2017 et 2030.

Les données issus des PLU nous ont permis d'élaborer deux autres scénarios. Ceux-ci sont largement incomplets du fait de l'absence d'informations dans de nombreux documents. Dans le scénario N°2, les évolutions observées entre le moment où a été élaboré le PLU et son échéance sont prolongées jusqu'en 2030. Dans le scénario N°3, les mêmes données sont utilisées mais ne sont pas prolongées jusqu'en 2030. Ainsi si une commune projette une population de 3500 habitants à l'horizon 2025, elle est ensuite supposée stable jusqu'en 2030. De la même manière la taille des ménages est supposée stable à l'issue de la période projection du PLU. Pour les logements, on suppose qu'aucun logement ne sera construit de l'échéance du document jusqu'à 2030.

Le quatrième scénario concerne uniquement Tours Métropole Val de Loire. Le plan local de l'habitat (PLH) 2018-2023 récemment adopté donne des objectifs de production de logements. L'idée de ce scénario a été d'utiliser ces objectifs pour se donner une idée de la production de logement à l'horizon 2030. L'objectif de production de logements est annualisé et prolongé jusqu'en 2030. La somme des productions annuelles entre 2018 et 2030 donne la production de logements sur cette même période.

Les deux derniers scénarios ont été élaborés à partir d'un objectif souvent énoncé par les élus de la métropole et régulièrement repris dans la presse. Il est périodiquement évoqué un objectif de 50 000 étudiants à Tours à une échéance plus ou moins lointaine. Dans ces scénarios, nous avons supposé que le nombre d'étudiants atteindrait 50 000 en 2030 au lieu d'environ 30 000 aujourd'hui. L'évolution de la population peut alors être envisagée selon deux variantes "extrêmes". Dans le cinquième scénario les 20 000 étudiants supplémentaires sont ajoutés à la population actuelle et se répartissent dans les communes selon les mêmes proportions qu'actuellement. Le restant de la population étant stable entre 2014 et 2030. En d'autres termes la croissance démographique est uniquement expliquée par l'augmentation du nombre d'étudiants. Dans le sixième scénario : l'ensemble de la population évolue au même rythme que le nombre d'étudiant, la proportion d'étudiants dans la population totale reste stable.

Une fois toutes ces étapes réalisées, nous nous sommes rendu compte de l'importante masse d'informations inscrite dans le tableau. Celle-ci n'étant pas forcément très facile à appréhender, nous avons réfléchi à une autre manière de les restituer. Nous avons donc élaboré une fiche par commune récapitulant l'ensemble des données récoltées. L'annexe 3 donne un exemple de l'une de ces fiches pour la commune de La Membrolle sur Choisille.

2.4.3. Apport personnel

Cette mission a été pour nous l'occasion de découvrir plus en détails le contenu d'un plan local d'urbanisme. Nous connaissions déjà quelques éléments constituant ce document mais pas dans les détails. Nous pu découvrir que malgré un plan similaire, les informations contenues dans chaque PLU

peuvent être très différente d'un document à l'autre.

Nous avons également constaté une très grande inégalité d'avancement des communes sur la question des documents d'urbanisme. Alors les plans locaux d'urbanisme ont été mis en place avec la loi solidarité et renouvellement urbain en 2000, certaines communes, même de taille importante n'en possèdent toujours pas ou sont en train d'élaborer le leur. D'autres municipalités parmi les plus petites en possèdent un depuis près de 15 ans. Cela nous a permis de nous rendre compte de la difficultés pour un document tel que le SCoT de traiter avec l'échelon communal. Chaque commune est à un avancement différent sur la question du document d'urbanisme et donc sur la vision à plus ou moins long terme de son territoire. Les élus du SMAT doivent, au moment de l'édification de leur projet de territoire, concilier avec tous ses acteurs locaux.

De manière plus générale, la compréhension des PLU mais aussi d'un document d'urbanisme tel que le SCoT nous seront très utile à l'avenir. Peu importe l'endroit où nous travaillerons, nous aurons très certainement à faire à ses document lors de la conception d'un projet d'urbanisme.

Dans notre conception des divers scénarios, nous nous sommes aussi interrogé sur le modèle de projections de l'INSEE (modèle OMPHALE, outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves). Notre idée de départ était de réaliser un scénario "Fil de l'eau" sur le même modèle que celui de l'INSEE. Après quelques recherches, cela s'est avéré beaucoup plus complexe que nous le pensions et les bases de données à l'origine de ce modèle de projection ne sont pas disponibles publiquement ou sont difficilement maniable avec les moyens dont nous disposions. Néanmoins les recherches sur ce sujet ont été très enrichissante puisque ce modèle est celui retenu dans la plupart des projections de population. Il est intéressant de comprendre comment il a été conçu.

Remarques et questions

3.1. Un territoire sur lequel de nombreux acteurs se côtoient

Dans le cadre de notre stage, nous avons eu la chance de côtoyer différents acteurs du territoire à l'échelle du SCoT, aussi bien les techniciens des différentes EPCI que les élus du SMAT.

Ces rencontres nous ont permis :

- d'acquérir une vision globale des processus d'élaboration des documents d'urbanisme et du jeu d'acteurs. Au cours de ces quatre mois de stage il nous a été possible d'assister à de multiples réunions, par exemple, la commission plénière du SMAT le 24 Mai a été riche en terme d'échanges entre les élus du territoire; la réunion interSCot le 23 juin a montré la nécessité d'anticipation et d'échanges entre les techniciens et les élus de différents territoires.
- d'acquérir une meilleure connaissance des divers métiers de l'urbanisme. Sur un terrain d'étude aussi vaste que celui qui fut le nôtre durant ce stage, une multiplicité d'acteurs et de métiers interagissent entre eux. Nous nous sommes rendu compte de l'importance du dialogue et des difficultés qu'il peut y avoir à coordonner toutes ces personnes.
- d'acquérir une meilleure connaissance juridique des documents d'urbanisme et de leur imbrication. Nous avons été confrontés à la complexité des interrelations des documents entre eux : par exemple le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADET) en cours de révision peut entraîner la révision de tous les SCoT de la région s'il n'est pas rédigé en cohérence avec ces derniers.

3.2. La carte comme outil de diagnostic du territoire

Le traitement cartographique de l'ensemble des données du diagnostic a été pour nous l'occasion d'appréhender un nouvel outil. Ce nous a permis de développer nos compétences dans ce domaine et de nourrir notre sens critique. En effet, le choix de la représentation sous la forme d'une carte donne une vue d'ensemble tout en laissant apparaître les spécificités du territoire. Cette double lecture du territoire n'apparaissait pas de manière évidente dans le premier SCoT puisque les indicateurs étaient pour beaucoup représentés sous la forme de graphiques et ne mettaient pas en avant les spécificités de chaque commune.

Toutefois, pour que cette double lecture soit possible les cartes et en particulier leur légende doivent être bien élaborées. Dans toutes nos réalisations nous avons eu ce soucis de bien mettre en avant les tendances générales et de relever les particularités du territoire.

Si l'outil cartographique permet de visualiser rapidement des informations, le trop grand nombre

de carte peut aussi perdre le lecteur. C'est une des raisons pour laquelle nous n'avons pas inclus dans l'atlas toutes les cartes réalisés. Pour un même indicateur jusqu'à neuf cartes ont été créées (une pour chaque année du recensement). Ainsi, la clarté de l'information représentée sur la carte est noyée dans un nombre de carte trop important. Nous nous sommes donc questionné sur la pertinence à représenter toutes les années. Nous avons finalement tranché en ne sélectionnant que la moitié des cartes : celles des années 1999-2006-2011 (pour pouvoir observer les tendances sur une période assez longue) et celles des années 2009-2014 (pour pouvoir observer les dernière tendances).

3.3. Questionnement sur le périmètre du SCoT

Lors de la phase d'analyse de nos cartes nous nous sommes interrogé sur le périmètre du SCoT. Lorsqu'on analyse les dynamiques à une échelle supérieure à celle du SCoT on voit apparaître autour de Tours plusieurs types de communes le coeur métropolitain constitué des communes de Tours, Joué-les-Tours, Chambray-les-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire, La Riche et Saint-Avertin des pôles relais proches du coeur métropolitain : Fondettes, Montlouis-sur-Loire et Ballan-Miré. des communes périurbaines proches de Tours, grossièrement celles correspondant à l'ancien périmètre du SCoT et ne faisant pas partis des ensemble énoncés précédemment. des communes périurbaines plus éloignés dont font partis les 14 communes ayant rejoint le périmètre du SCoT en 2017. La question qui nous a animé durant une bonne partie de notre stage était de savoir pourquoi le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération tourangelle devait intégrer ces 14 communes sans considérer d'autres communes ayant les mêmes dynamiques d'évolution et se trouvant pour certaine bien plus proche de Tours. Si on prend un exemple concret, pourquoi intégrer une commune comme Rigny-Ussé, et pas Saint-Antoine-du-Rocher ¹ ?

Cette question s'est d'autant plus posée lorsque nous avons étudié les concepts d'unité urbaine ² et d'aire urbaine ³ définis par l'INSEE. Ces deux ensembles territoriaux sont défini de manière tangible sur la base d'indicateur qui révèlent aussi bien la structure du territoire (continuité du bâti) que les pratiques quotidiennes de la population (déplacement domicile-travail). Pour reprendre l'exemple précédent, une commune comme Rigny-Ussé est intégrée au SCoT alors même qu'elle ne fait pas partie de l'aire urbaine de Tours. Au contraire Saint-Antoine-du-Rocher se situe quant à elle en limite de l'unité urbaine.

La réponse à cette question sur le périmètre du SCoT se trouve dans les regroupements communaux opérés début 2017 et qui a de facto ⁴ intégré ces 14 communes au SCoT de l'agglomération tourangelle.

1. la première commune est situé à l'extrémité Ouest du territoire du SCoT et la seconde juste au dessus de la limite nord du territoire

2. L'unité urbaine est défini par l'INSEE comme "un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants" (INSEE, 2016)

3. L'aire urbaine est quant à elle "un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci." (INSEE, 2016)

4. L'article L143-2 du code de l'urbanisme précise que "Lorsque le périmètre concerne des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de schémas de cohérence territoriale, il recouvre la totalité du périmètre de ces établissements."

Conclusion

Ce stage nous a beaucoup apporté à la fois sur la connaissance des métiers de l'urbanisme, du territoire sur lequel nous avons travaillé, sur plan personnel et également sur le plan professionnel.

Ce stage nous a permis de mieux connaître les métiers de l'urbanisme à travers les nombreux rendez-vous avec les professionnels. Cette phase fut en tous points très enrichissante. Nous avons ainsi découvert une diversité de métiers dont nous ne supposions jusqu'alors pas l'existence. Nous avons ainsi une idée plus précise des métiers qui pourront être les nôtres après nos études. Nous avons également beaucoup appris sur le territoire en lui-même. Malgré que deux d'entre nous vivons en Touraine depuis longtemps, ce stage a été l'occasion de mieux percevoir et de mieux comprendre les dynamiques inhérentes à notre lieu de vie.

Sur le plan personnel, nous avons pu affiner nos connaissances dans la manipulation de logiciels de cartographie. Il s'agissait surtout de mobiliser les connaissances acquises durant nos études à Polytech pour pouvoir s'adapter un outil complètement nouveau. D'autre part, nous nous sommes rendu compte de la difficulté à récolter, traiter et organiser une masse de donnée tel que celle nécessaire à l'élaboration du diagnostic d'un SCoT. Nous avons donc dû développer nos capacités organisationnelles et nos compétences dans la gestion de bases de données.

Nous pensons que ce stage nous a également beaucoup apporté sur le plan professionnel. Outre les éléments déjà énoncés, la connaissance des documents d'urbanisme (SCoT et PLU notamment) nous semble particulièrement importante. Quelques soit notre futur métier dans l'urbanisme, nous auront nécessairement à travailler avec ces documents. Les rencontres avec les professionnels ont aussi été l'occasion de mettre l'épreuve notre sens de la communication. Dans le cadre de l'élaboration d'un SCoT cette compétence est sans doute la plus importante. Enfin, face à des tâches complexes ou d'apparences chronophages, nous nous sommes employés à rechercher des solutions plus rapides ou plus simples. Cela est pour nous l'essence même du travail de l'ingénieur.

Bibliographie

Atlas des Territoires du Schéma de Cohérence Territoriale

- Agence d'urbanisme de l'Agglomération de Tours, 2012. — Le territoire de vie tourangeau : jusqu'où ? - *Vues d'agglo*. N°18. [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.atu37.org/blog/2012/04/vuesdagglo-n18/>
- Agence d'urbanisme de l'Agglomération de Tours, 2012. — L'aire urbaine en dynamiques — *Vues d'agglo*. N°19. [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.atu37.org/blog/2012/10/vues-dagglo-n19/>
- Commission Nationale d'Evaluation du Recensement de la Population, 2010.— *Comprendre la population légale de votre commune*.—[en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/cnerp/2011/documents_complementaires/DC_c2011_c15e_creunion_cCNERP_ccomprendre_cpopulation.PDF
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2017— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2016* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2016— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2015* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2015— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2014* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2014— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2013* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2013— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2012* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2012— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2011* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>

de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees

- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2011— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2010* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2010— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2009* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2009— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2008* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2008— *Evolution de la fréquentation des monuments de la région Centre-Val de Loire accueillant plus de 10.000 visiteurs en 2007* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/enquete-monuments-sites-et-musees>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2017— *Fréquentation de la Loire à vélo en 2016* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/frequentation-de-la-loire-a-velo>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2016— *Fréquentation de la Loire à vélo en 2015* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/frequentation-de-la-loire-a-velo>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2015— *Fréquentation de la Loire à vélo en 2014* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/frequentation-de-la-loire-a-velo>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2014— *Fréquentation de la Loire à vélo en 2013* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/frequentation-de-la-loire-a-velo>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2013— *Fréquentation de la Loire à vélo en 2012* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/frequentation-de-la-loire-a-velo>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2012— *Fréquentation de la Loire à vélo en 2011* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/frequentation-de-la-loire-a-velo>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2011— *Fréquentation de la Loire à vélo en 2010* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/frequentation-de-la-loire-a-velo>
- Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, 2010— *Fréquentation de la Loire à vélo en 2009* — [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <http://www.tourisme-pro-centre.fr/observatoire/suivi-de-frequentation/frequentation-de-la-loire-a-velo>
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2014.— *Recensement de la po-*

population, Evolution : pourquoi privilégier les évolutions quinquennales ou celles par rapport à 1999.— [en ligne] [consulté en juillet 2017]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383177/fiche-evolutions.pdf>

- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2008.— *Recensement de la population : la détermination de la population légale des communes.*— [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/.../determination_cpop_clegal_ccommunes_cRP_c16122008.pdf
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2017.— *Comprendre les populations légales.*—[en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/information/2553979>
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2016.— *Ménage (recensement de la population).*—[en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1881>
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2016.— *Définitions des concepts : Recensement de la population.* —[en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/information/2383278>
- Ministère de la Culture, direction des affaires culturelles Centre Val de Loire, 2016— *Liste des édifice protégés pour le département de l'Indre et Loire au titre de la législation sur les monuments historiques.*

Analyse Paysagère des 14 nouvelles communes du SCoT

- AGENCE DE L'URBANISME DE L'AGGLOMERATION TOURANGELLE, 2008.— *Villes , villages, bourgs dans le périmètre du SCoT de l'agglomération tourangelle. Une typologie du bâti pour connaître l'histoire, et construire l'avenir* — Tours : 25 pages
- AGENCE DE L'URBANISME DE L'AGGLOMERATION TOURANGELLE, 2016.— *Les Ménages opérateurs d'une métropolisation qui ne dit pas son nom. Définition des processus et caractérisation des espaces* — Tours : 248 pages
- DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT Centre, 2001.— *Etudes paysages de l'Indre et Loire 1999 — 2001*

Analyse des Plans Locaux d'Urbanisme

- Commission Nationale d'Evaluation du Recensement de la Population, 2010.— *Comprendre la population légale de votre commune.*—[en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/cnerp/2011/documents_ccomplementaires/DC_c2011_c15e_creunion_cCNERP_ccomprendre_cpopulation.PDF
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2014.— *Recensement de la population, Evolution : pourquoi privilégier les évolutions quinquennales ou celles par rapport à 1999.*— [en ligne] [consulté en juillet 2017]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383177/fiche-evolutions.pdf>
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2005.— *Les projections de*

population : le modèle Omphale.— [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : http://www.territoires-ville.cerema.fr/IMG/pdf/Omphale_ccle2da9fe.pdf

- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2008.— *Recensement de la population : la détermination de la population légale des communes.*— [en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/.../determination_cpop_clegal_ccommunes_cRP_c16122008.pdf
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2017.— *Comprendre les populations légales.* —[en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/information/2553979>
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2016.— *Ménage (recensement de la population).*—[en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1881>
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2016.— *Définitions des concepts : Recensement de la population.* —[en ligne] [consulté en juillet 2017] . Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/information/2383278>
- LEO (O.), DESRIVIERRE (D.), 2011— *Le modèle de projection démographique Omphale 2010.*— INSEE Méthodes. N°124.
- Pour les projections de la population, de la taille des ménages et de la production de logement, les données issus des plans locaux d’urbanisme se trouve généralement dans la partie ”Rapport de présentation - explication des choix”. On note cependant quelques cas où ces informations se trouvent dans la partie ”Rapport de présentation-Diagnostic”.
- Pour l’occupation des sols, les données sont également issus des plan locaux d’urbanisme et se trouvent généralement après l’explication du zonage dans la partie ”Rapport de présentation - explication des choix”.
- Les projets de chaque commune sont issus de sources multiples. Une part importante provient des orientations d’aménagement et de programmation (OAP) des plans locaux d’urbanisme. Certains projet ont été portés à notre connaissance à travers d’entretiens avec les élus des communes et/ou les techniciens des établissements publics de coopération intercommunale, du parc naturel Loire-Anjou-Touraine et des communes.

Annexe 1 : Personnes rencontrées ou contactés durant le stage

- Madame Carette, Chargée de l'Observatoire des Mobilités et Modélisation, Tour(s) Métropole
- Monsieur Desbourdes, Tours Métropole Val de Loire, Direction de l'Aménagement Urbain, Service Commun Urbanisme
- Madame Dufay, responsable du service de l'urbanisme, Mairie de Luynes
- Monsieur Maltête, Chargé de missions, Direction du Développement Economique, Tour(s) Métropole
- Monsieur Mattei, Chargé de mission urbanisme, responsable du service "aménagement et écodéveloppement", Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
- Monsieur Meunier, Directeur Habitat, Aménagement, Equipement, Services du Territoire, Communauté Vallée de l'Indre
- Madame Ratsimbazafy, Directrice du service Urbanisme et Recensement, Tour(s) Métropole
- Monsieur Ray, Chargé de missions, Direction du Développement Economique, Tour(s) Métropole
- Madame Roche-Ternoir, Directrice de l'aménagement et de l'urbanisme, Communauté Touraine-Est Vallées
- Madame Romé, Directrice du développement économique, Communauté Touraine-Est Vallées
- Madame Secheret, Directrice du Développement économique, recherche et innovation, Communauté d'agglomération de Tours
- Monsieur Seither, Directeur de l'aménagement urbain, Tours métropole Val de Loire
- Monsieur Sirotteau, responsable du service Urbanisme, Mairie de Joué les Tours

Annexe 2 : Exemples d'indicateurs traités dans l'Atlas

Exemple 1 - Démographie : Le vieillissement de la population

Parmi les indicateurs que nous avons traité dans la partie "démographie", le vieillissement de la population est particulièrement intéressant. Les données de bases sont issues des recensements de la population de l'INSEE.

Pour cette sous thématique, nous avons choisit d'étudier l'indicateur "indice vieillesse" qui est défini comme le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Cela permet de se rendre compte de la part des personnes les plus âgées par rapport à celle des plus jeunes et donc de donner une indication sur l'âge de la population. L'observation des évolutions entre plusieurs années révèle aussi si il y a eu un vieillissement de la population ou non.

Pour constituer la base de donnée de cet indicateur, il nous a fallu croiser plusieurs bases de données de l'INSEE. En effet l'institut dans ces bases de données du recensement de la population détaille le nombre d'habitants de chaque commune selon les classes d'âge suivantes : 0-14 ans, 15-29 ans, 30-44 ans, 45-59 ans, 60-74 ans et plus de 75 ans. En croisant ces données avec d'autres détaillant notamment le nombre de personnes âgées de 15 à 19 ans pour chaque commune, nous avons pu obtenir le nombre de personnes âgées de moins 20 ans et celles âgées de plus de 60 ans. L'indice de vieillesse est ensuite obtenue selon le calcul suivant :

$$\text{Indice de vieillesse} = \frac{\text{Nombre de plus de 60 ans}}{\text{Nombre de moins de 20 ans}} \times 100$$

Nous avons fait le choix de représenter cet indicateur par un dégradé de couleurs où les nuances les plus foncées représentent un indice de vieillesse élevé (plus de personnes de plus de 60 ans que de personnes de moins de 20 ans). et où les nuances les plus claires représentent un indice de vieillesse faible. La discrétisation s'est faite par l'observation des valeurs des années 1999 et 2014. Nous avons conservé la même pour toutes les autres années afin de faciliter les comparaisons.

Voici trois exemples de cartes pour les années 1999, 2006 et 2011. Des cartes pour les périodes 2007-2012, 2008-2013 et 2009-2014 ont également été réalisées.

FIGURE 3.1 – Une population agée surtout concentrée dans l’ouest du territoire (usage interne ou cartographie indicative)

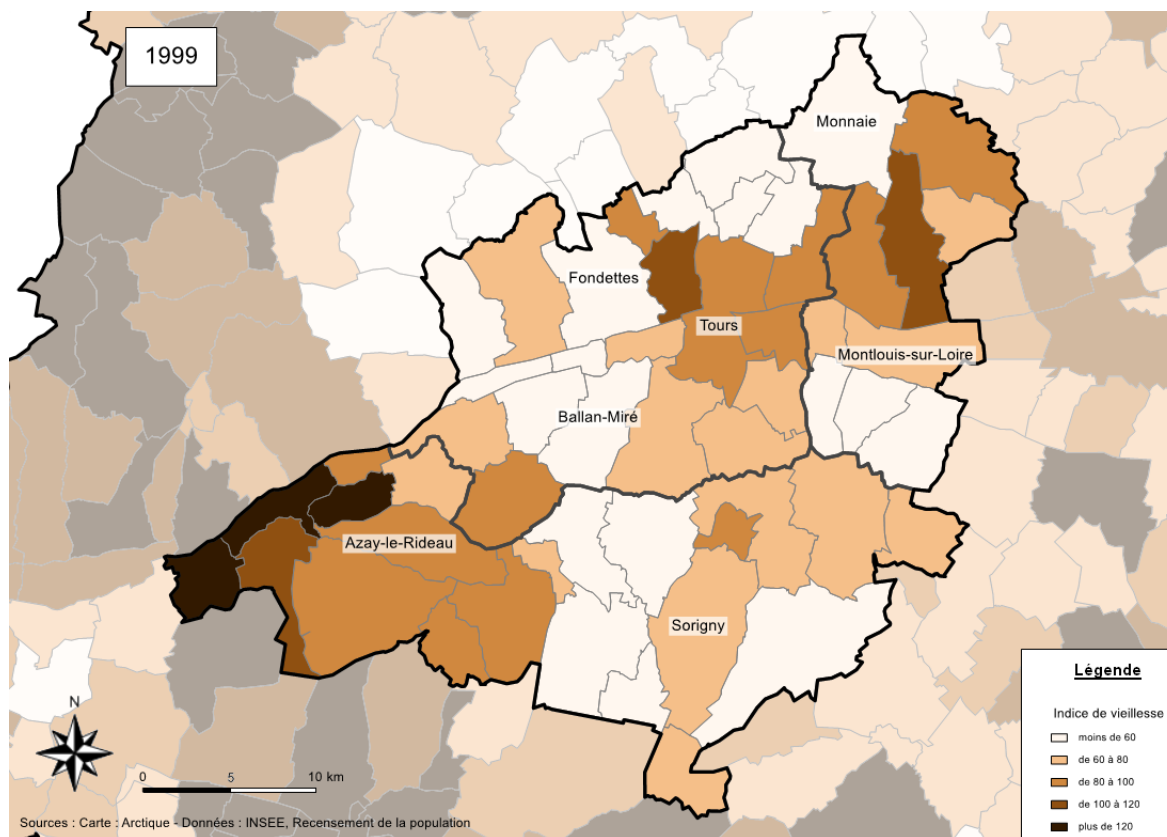


FIGURE 3.2 – Une population âgée localisée dans certaines communes isolées (usage interne ou cartographie indicative)

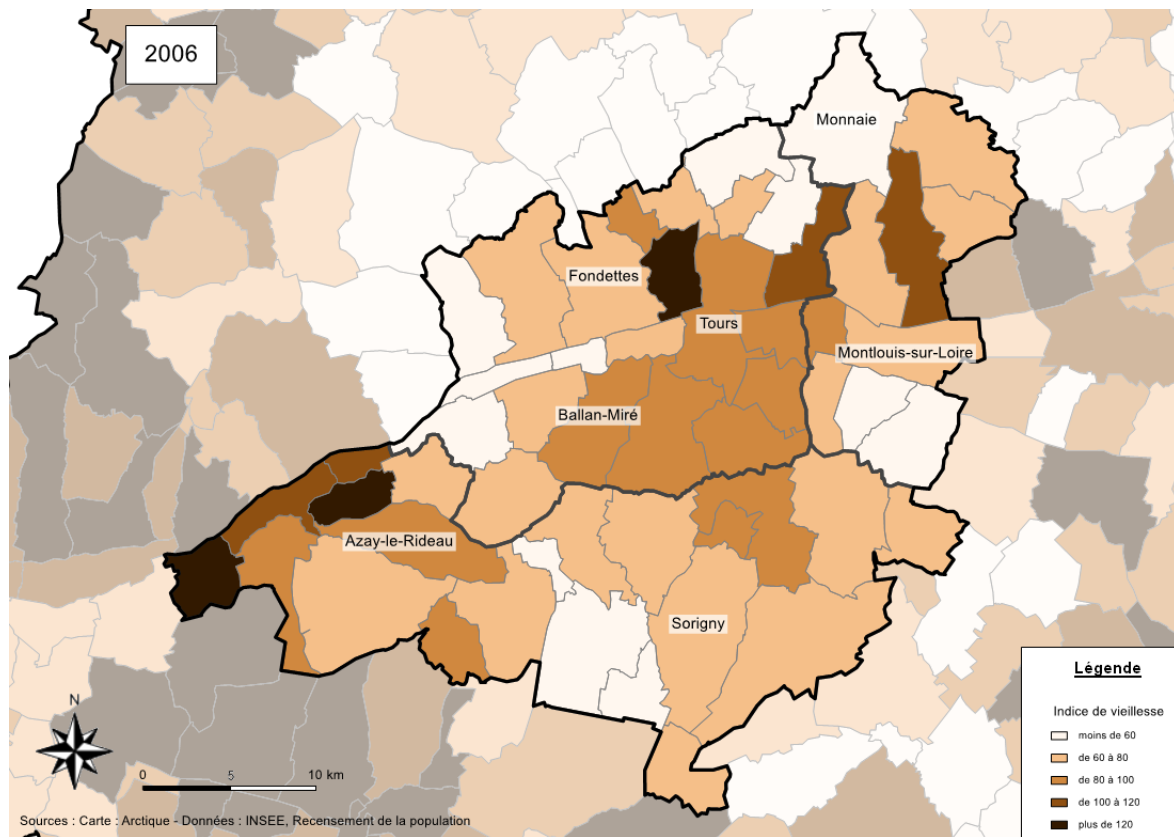
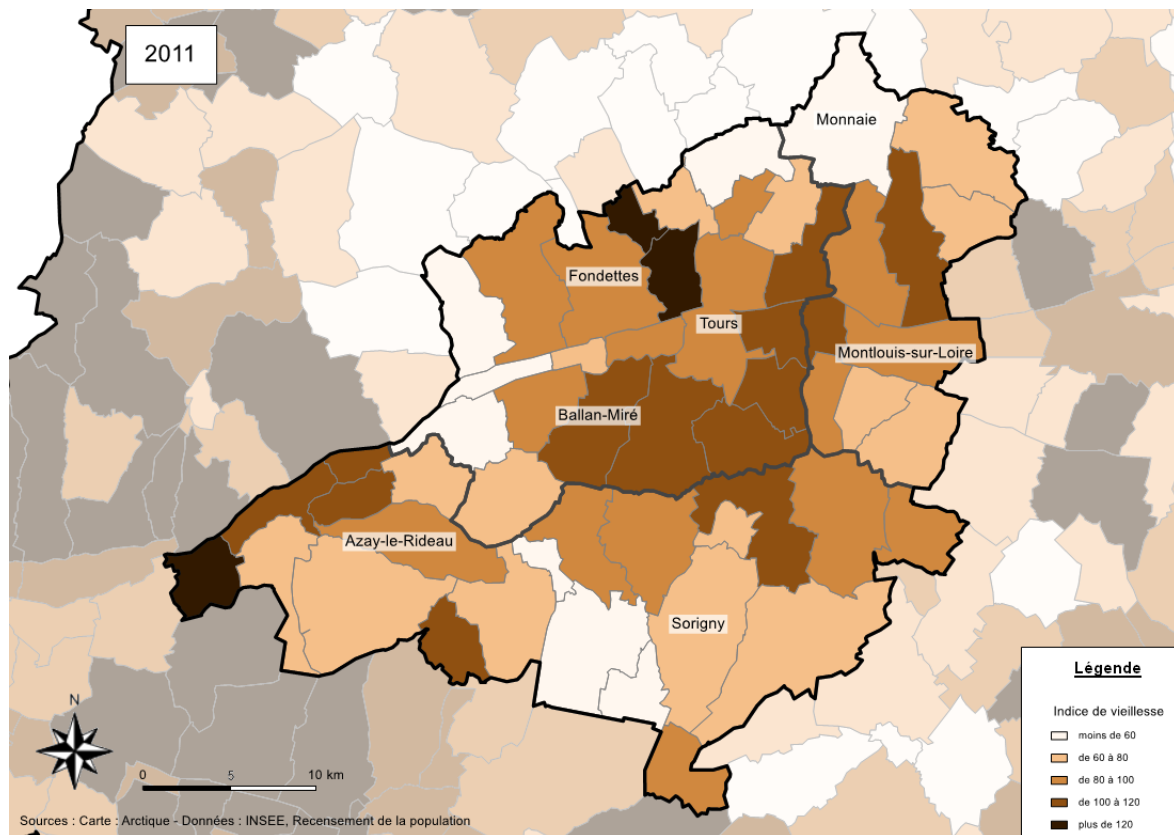


FIGURE 3.3 – Comparé à 1999, un vieillissement généralisés de la population du SCoT (usage interne ou cartographie indicative)



Ces cartes mettent en avant un vieillissement généralisé de la population entre 1999 et 2011. Certaines communes se démarquent dès 1999 avec des indices de vieillesse supérieurs à 100. C’est le cas de Saint-Cyr-sur-Loire, Vernou-sur-Brenne et de plusieurs communes parmi celles ayant rejoint le territoire du SCoT en 2017 (Rigny-Ussé, Berthenay...).

Le vieillissement de la population est plus marqué dans la première couronne de communes autour du coeur métropolitain⁵. Les 14 communes ayant intégrées le territoire du SCoT en 2017 connaissent quant à elles une légère baisse du nombre de plus de 60 ans par rapport au nombre de moins de 20 ans entre 1999 et 2011.

Exemple 2 - Habitat : l’offre en logements sur le territoire

Pour la thématique Habitat, l’un des indicateurs choisis fut l’offre en logement. L’ensemble des données utilisées sont issus des différents recensements de la population de l’INSEE auxquels nous avons eu accès. Pour caractériser l’offre en logement actuelle sur le territoire, nous avons choisi plusieurs indicateurs : la proportion de résidences principales, secondaires et vacants ainsi que la proportion en logements collectifs et individuels. Pour connaître ces proportions, nous avons donc utiliser les données issues de l’exploitation principale de l’INSEE, par exemple la proportion de résidences

5. Tours, Joué-les-Tours, Chambray-les-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire, La Riche et Saint-Avertin

principales s'est faite grâce au calcul suivant :

$$P_{\text{resid princ}} = \frac{N_{\text{resid princ}} \times 100}{N_{\text{lgts}}}$$

Où $N_{\text{resid princ}}$ est le nombre de résidences principales et N_{lgts} le nombre total de logements dans le périmètre du SCoT. Le même calcul a été réalisé pour les résidences secondaires ainsi que pour les logements vacants. Ces résultats ont ensuite été traduits en une série de cartes qui permettent d'avoir une vision précise pour l'ensemble des communes, en voici le résultat :

FIGURE 3.4 – Une concentration de logements plus importante sur le cœur métropolitain (usage interne ou cartographie indicative)

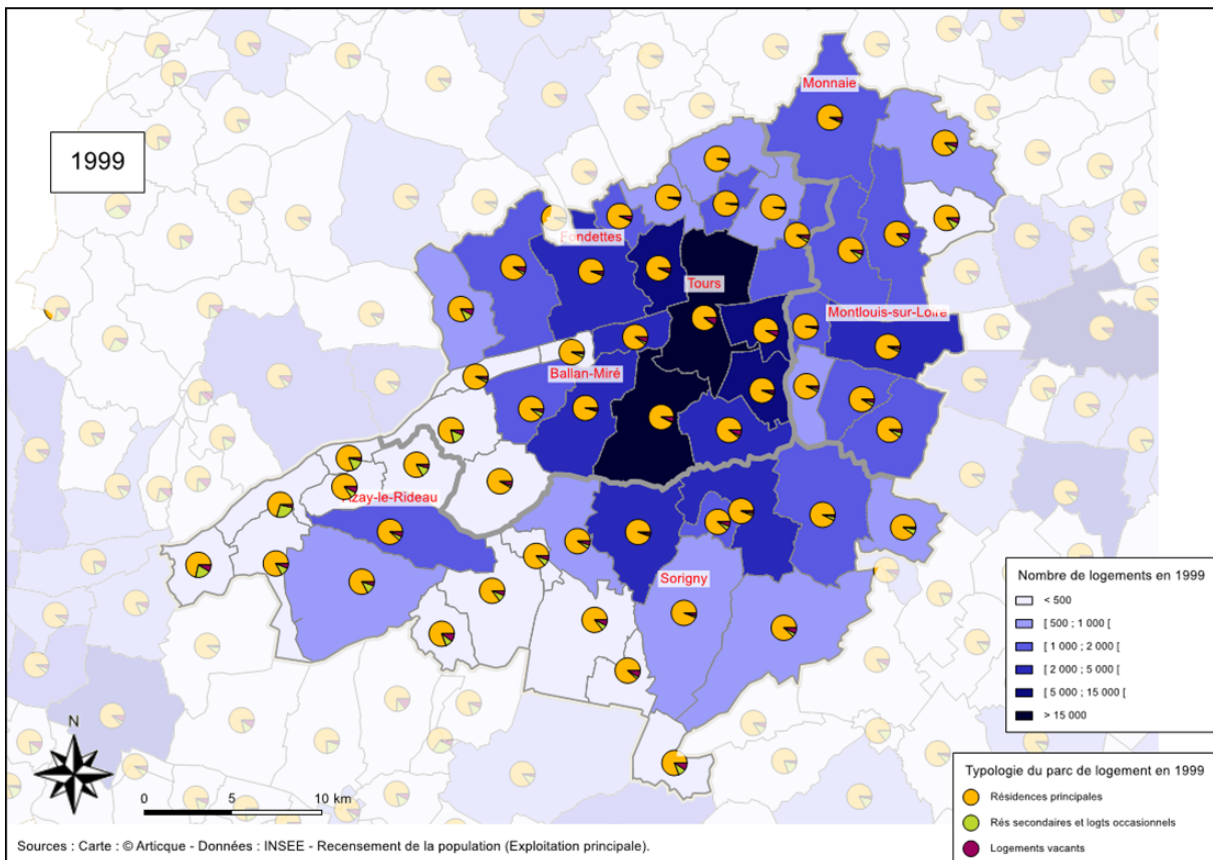


FIGURE 3.5 – Des résidences secondaires plus présentes sur l’Ouest du territoire(usage interne ou cartographie indicative)

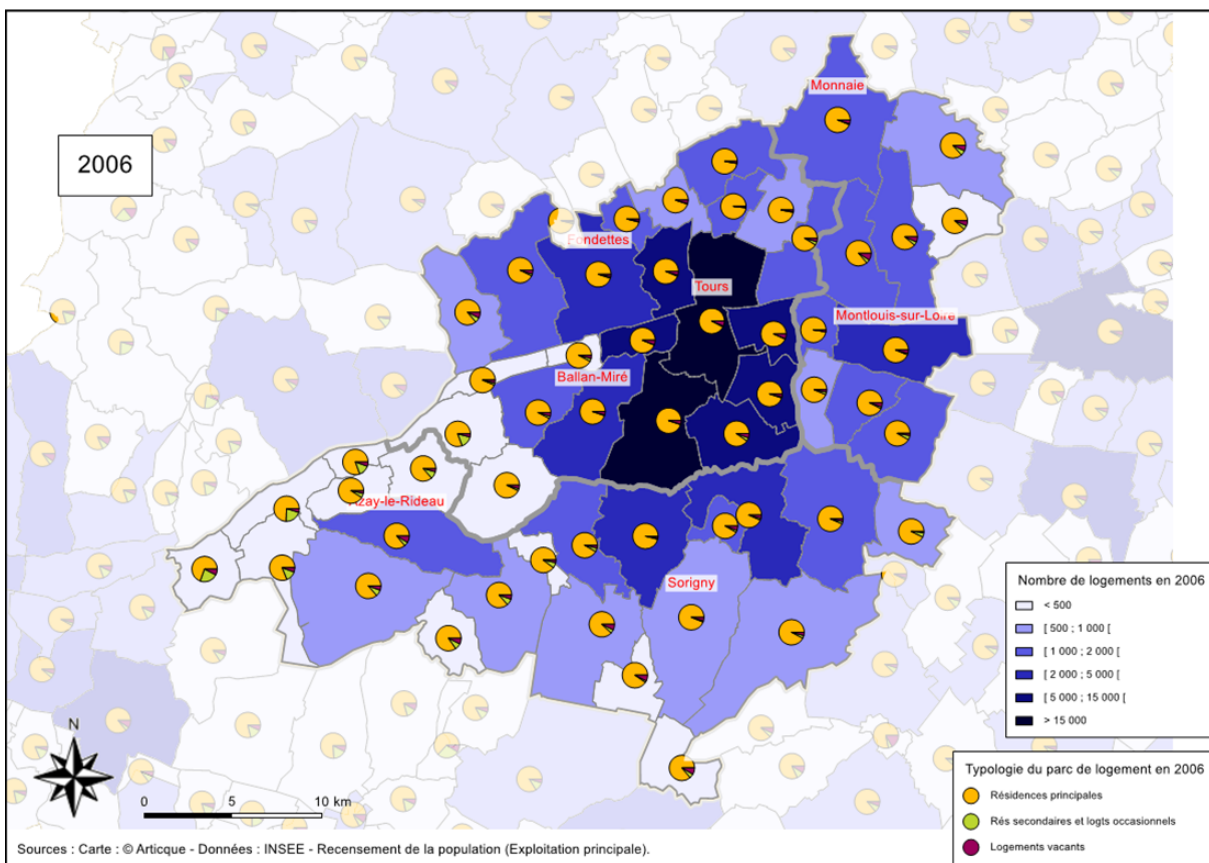
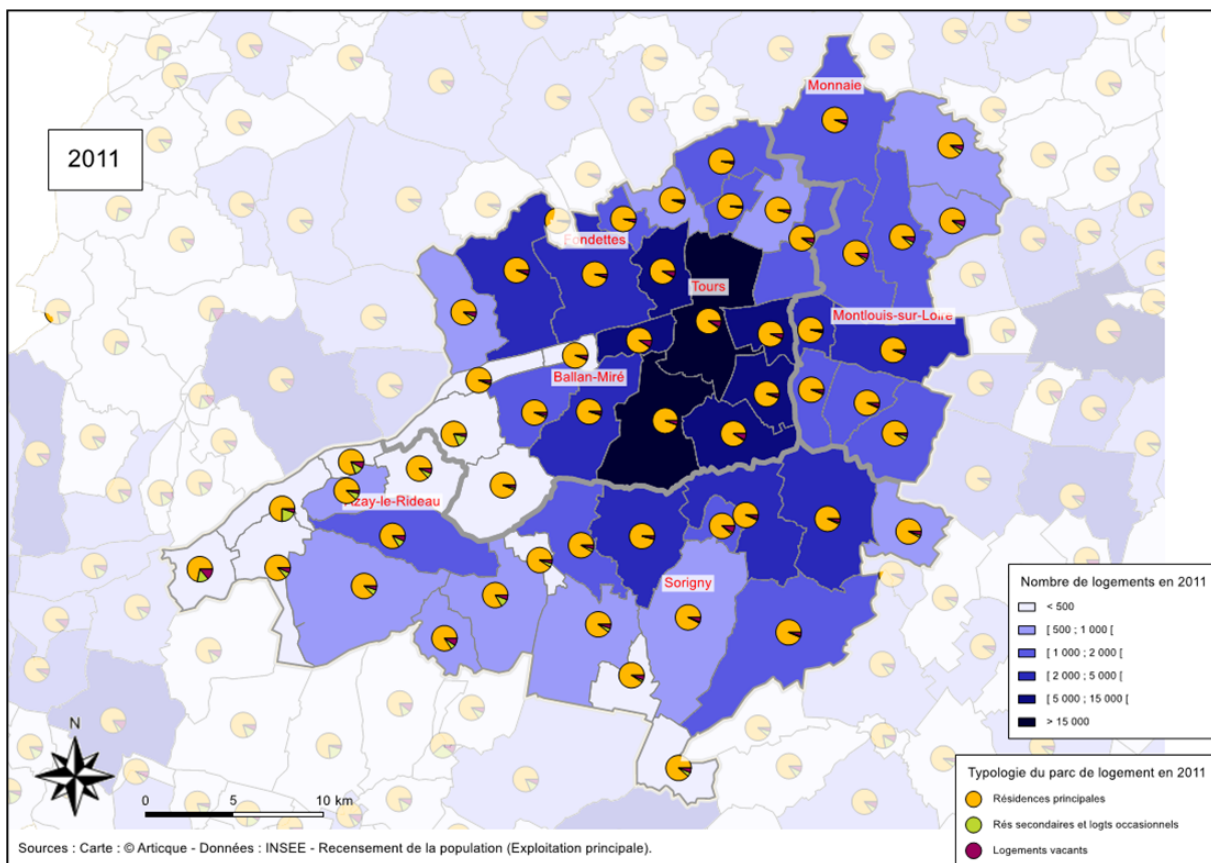


FIGURE 3.6 – Un territoire majoritairement composé de résidences principales (usage interne ou cartographie indicative)



A travers ces cartes, nous constatons tout de suite que sur les 196 342 logements qui compose le territoire, plus de 90% sont occupés à titre de résidences principales et donc qu'il existe très peu de résidences secondaires ou logements vacants, respectivement 2,1% et 7,3%. Sur le fond de carte est également représenté l'évolution du nombre de logements sur l'ensemble des communes et en effet le parc n'a cessé d'augmenter se sont plus de 29 000 logements qui se sont construit durant les vingt dernières années. Cette augmentation s'est faite principalement dans le cœur métropolitain mais l'on peut constater que depuis 2006 cette augmentation gagne peu à peu les communes périurbaines.

Le parc étant majoritairement constitué de résidences principales se sont ces données, toujours tirées de l'exploitation principale de l'INSEE qui ont été utilisés pour le calcul de la proportion de logements collectifs et individuels :

$$P_{logtscoll} = \frac{N_{logtscoll} \times 100}{N_{residprinc}}$$

Où $N_{logtscoll}$ est le nombre de logements collectifs et $N_{residprinc}$ est le nombre total de résidences principales dans le périmètre du SCoT. Comme précédemment, les résultats ont été transcrit sous forme de cartes :

FIGURE 3.7 – Des logements collectifs majoritairement présent dans le cœur métropolitain (usage interne ou cartographie indicative)

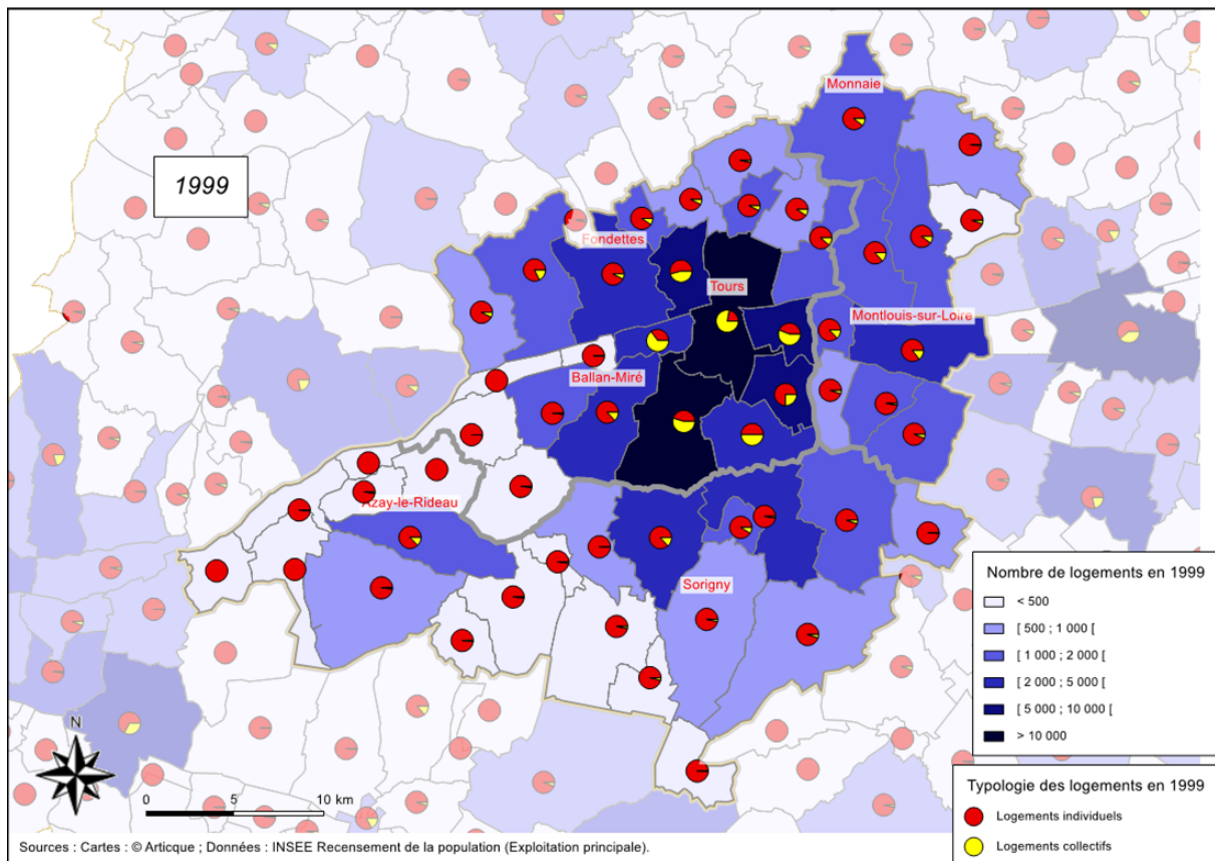


FIGURE 3.8 – Des logements individuels concentrés dans les communes périurbaines (usage interne ou cartographie indicative)

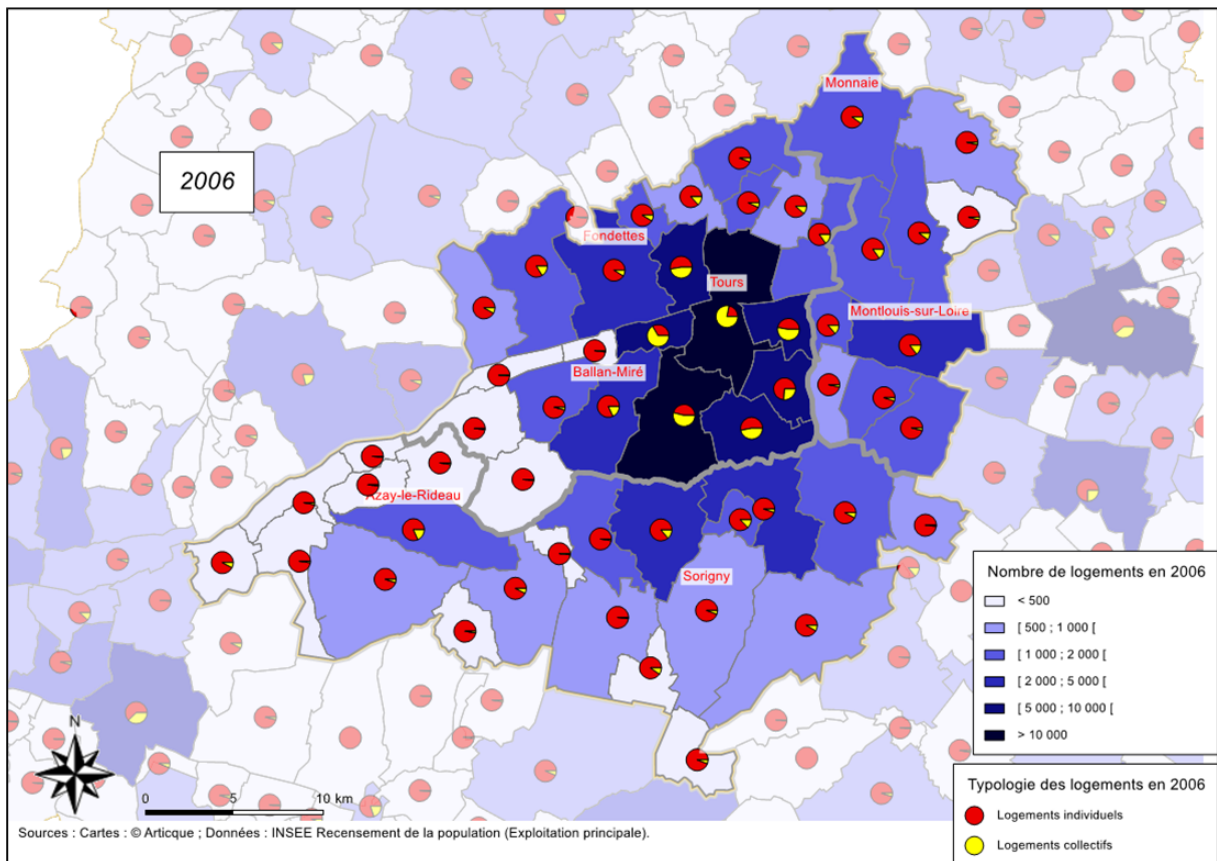
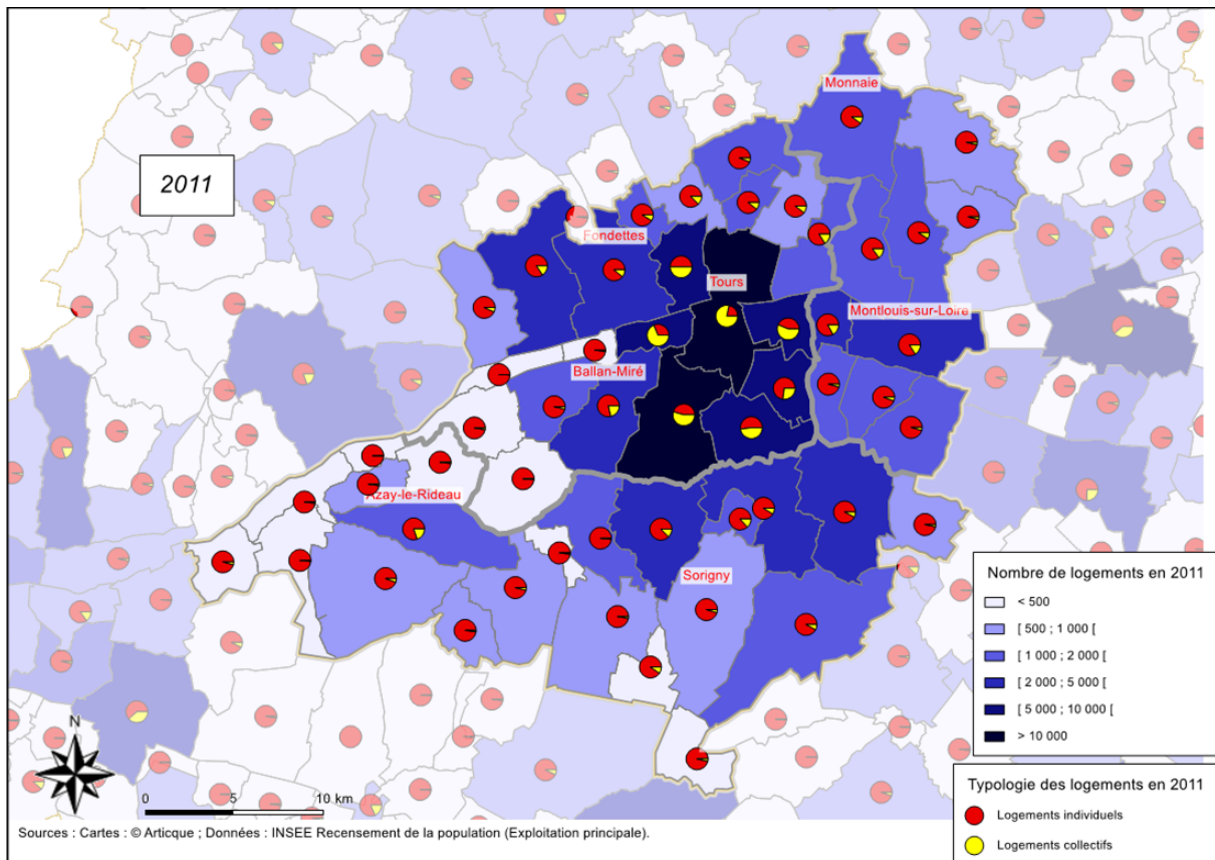


FIGURE 3.9 – Une offre en logements collectifs qui commence à se développer pour certaines communes périurbaines (usage interne ou cartographie indicative)



Les résidences principales se composent à 49,5% de maisons individuelles et à 50,5% de logements collectifs. Nous constatons que les logements collectifs sont surtout présents dans le cœur métropolitain, en effet dans ce secteur plus de neuf résidences sur dix sont des logements collectifs. En ce qui concerne les nouvelles communes du SCoT, le parc se compose de 7 681 logements de type maison individuelle et de 499 logements de type collectif. On constate que l'offre en logement collectif a tendance à se généraliser sur l'ensemble du territoire. En effet, les communes situées à l'extrémité Ouest propose du collectif ce qui n'était pas le cas en 1999.

Exemple 3 - Economie : indice de concentration de l'emploi

Pour cette sous-thématique, l'indice de concentration de l'emploi nous est apparu comme l'indicateur le plus intéressant à traiter. Il se calcule à partir du nombre d'emplois et de la population active occupée sur un territoire donnée. Plus précisément, cela permet de mesurer le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire le nombre de résidents. L'indice de concentration de l'emploi correspond au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans cette même zone. Pour effectuer ce calcul les données complémentaires ont été utilisées. Cet indice de concentration de l'emploi permet de mettre en avant l'attractivité d'un territoire En effet, rapporte le nombre d'emplois disponibles sur une commune au nombre d'actifs qui y habitent. Lorsque l'indice est supérieur à 1,

la commune dispose de plus d'emplois que d'actifs occupés, elle attire donc des actifs de l'extérieur. Afin de calculer cet indicateur, nous avons utilisé les données complémentaires suivantes (issues des recensements de la population de l'Insee) : le nombre d'emplois, et la population active occupée. Nous avons décidé de garder la même représentation que celle utilisée dans le précédent SCoT, avec un dégradé de couleurs et des classes identiques. Cette mise en page facilitera le travail de comparaison entre les différents diagnostics.

Voici trois exemples de cartographie indicative pour les années 1999, 2006, 2011 :

FIGURE 3.10 – Un emploi principalement concentré dans le cœur métropolitain et la première couronne de l'agglomération (usage interne ou cartographie indicative)

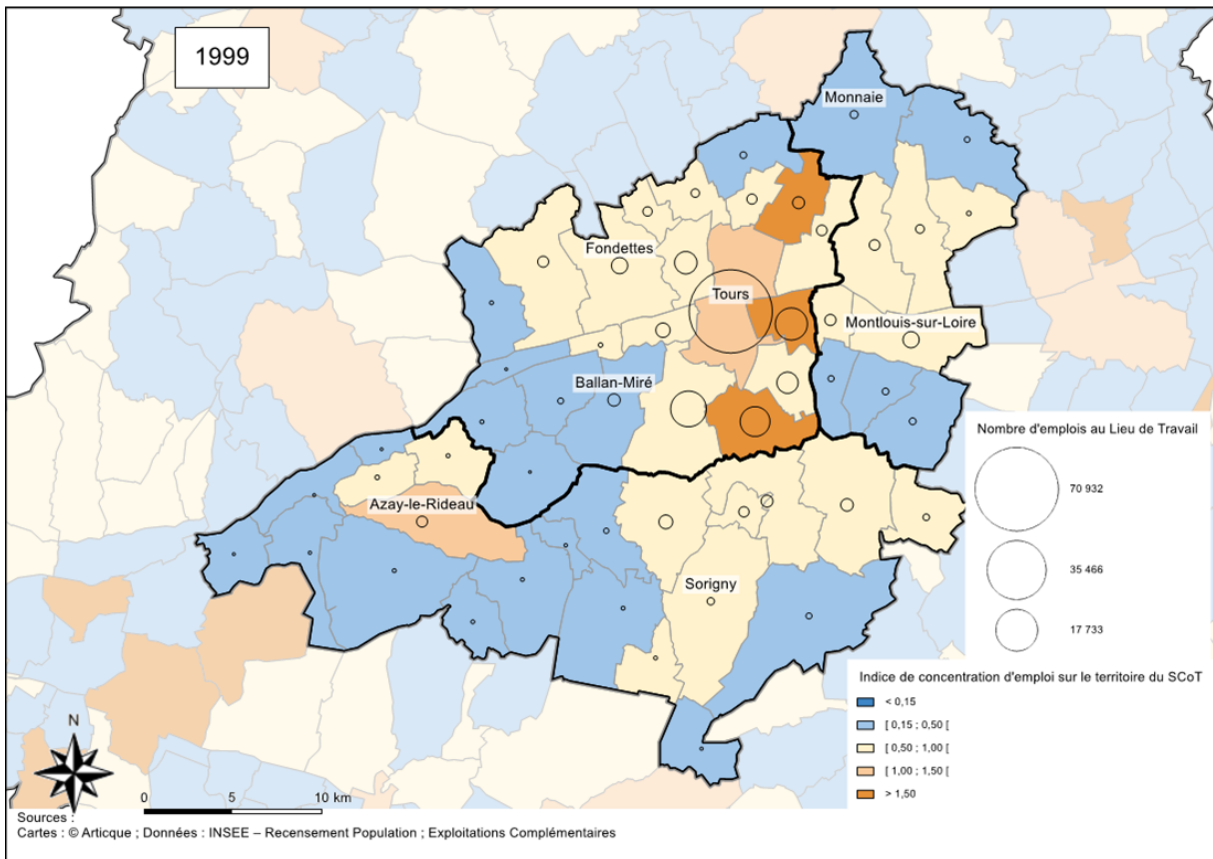


FIGURE 3.11 – Une diminution de l'indice de concentration de l'emploi sur le cœur métropolitain (usage interne ou cartographie indicative)

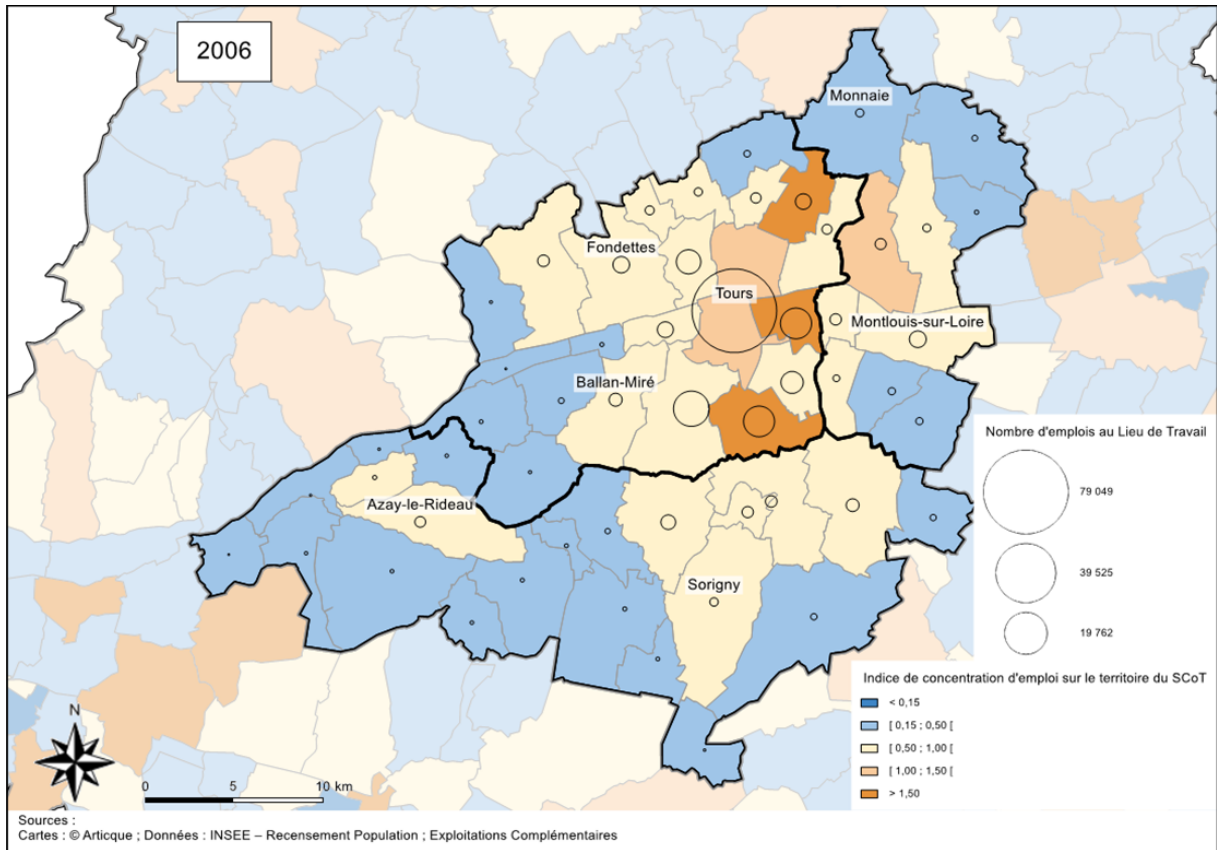
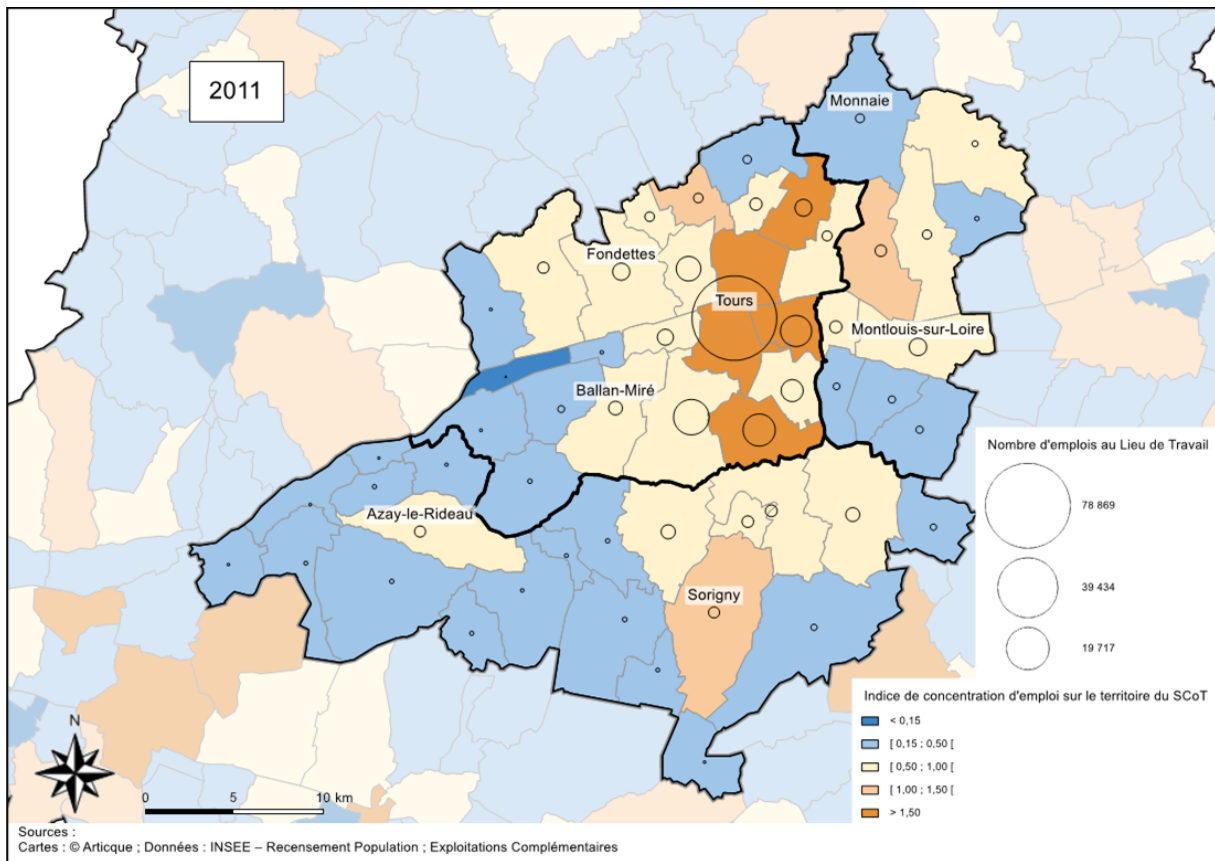


FIGURE 3.12 – Un cœur métropolitain et sa première couronne fortement attractive (usage interne ou cartographie indicative)



En comparant, les cartes sur ces périodes on constate sans surprise que le cœur métropolitain⁶ accueille une grande majorité des emplois du territoire du SCoT et apparaît comme le pôle économique majeur du territoire. La situation économique du territoire du SCoT semble plutôt favorable, malgré le contexte actuel de crise au niveau nationale.

Exemple 4 - Tourisme : fréquentation des sites touristiques accueillant plus de 10 000 visiteurs en 2013.

Pour cette thématique, il n'existe pas de bases de données publics regroupant toutes les informations représentées sur la carte 3.16. Nous l'avons donc créée à partir de sources très nombreuses disponibles en ligne. Parmi celles-ci, le comité régional du tourisme nous a renseigné sur la fréquentation des sites touristiques au sein du SCoT et en Indre-et-Loire. Ces données ont été complétées par des recherches de chiffres dans la presse locale. Ce fut notamment le cas pour des monuments très visités tels que les châteaux d'Amboise, de Villandry, de Chenonceau ou la cathédrale Saint-Gatien à Tours. L'ensemble des monument ont également été géolocalisés afin de pouvoir les situer sur une carte. Il nous a également paru important de faire figurer sur cette carte l'itinéraire de la "Loire à vélo"

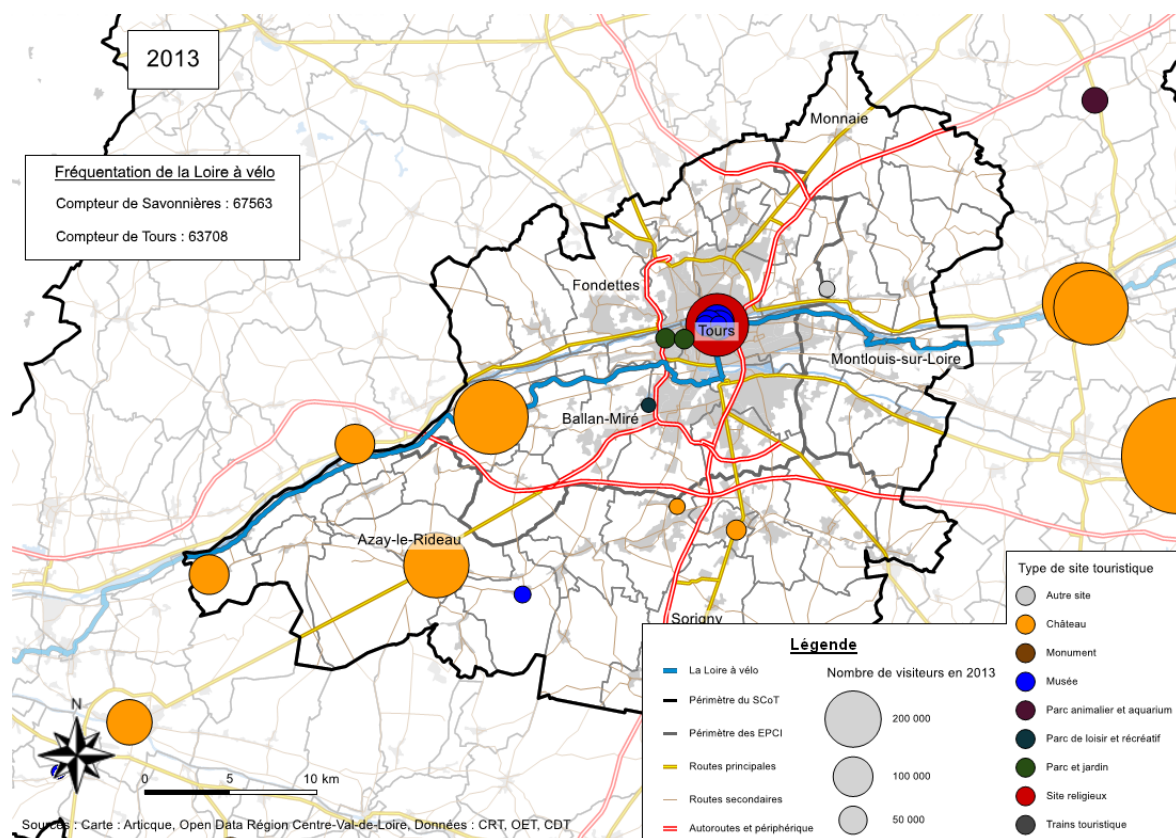
6. Tours, Joué-les-Tours, Chambray-les-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire, La Riche et Saint-Avertin

qui est aussi un élément attractif d'un point de vue du tourisme. La région Centre met à disposition de nombreux fichiers pouvant être utilisé dans un logiciel de cartographie et notamment un tracé complet de cet itinéraire (représenté sur la carte 3.16 en bleu).

Pour ce qui est des monuments et sites accueillant plus de 10 000 visiteurs par an, nous avons fait le choix de représenter l'année 2013. Il s'agit en effet de l'année pour laquelle nous disposions du plus de données. Nous avons fait le choix de réaliser une seule carte pour cet indicateur car sur les autres années les chiffres pour certains monuments importants sont manquants et pourrait prêter à confusion lors de l'interprétation de ces cartes.

Enfin nous avons choisit de représenter chaque site par un cercle proportionnel à sa fréquentation en 2013. La couleur de ce cercle est fonction du type de site dont il s'agit (monument, musée, parc de loisirs ...).

FIGURE 3.13 – Fréquentation des sites touristiques accueillant plus de 10 000 visiteurs en 2013 (usage interne ou cartographie indicative)



Les Monuments les plus visités sur le territoire du SCoT sont le château de Villandry (environ 350 000 visiteurs par an), le château d'Azay-le-Rideau (environ 270 000 visiteurs par an avant les travaux), la cathédrale Saint Gatien (environ 250 000 visiteurs estimés par an) et le château d'Ussé (environ 108 000 visiteurs par an). L'essentiel des musées du département se concentre sur la ville


de Tours. Le territoire du SCoT possède plusieurs lieux touristiques attractifs au niveau national (Château et jardin de Villandry, Château d'Azay-le-Rideau) dont un certain nombre se situent dans les 14 communes ayant rejoint le territoire du SCoT en 2017. Celles-ci apportent donc une "plus-value" non négligeable en ce qui concerne le tourisme. Le tronçon de la Loire à Vélo entre Tours et Savonnières est un atout touristique à ne pas négliger non plus puisqu'il s'agit de la portion la plus fréquentée en région Centre.

Annexe 3 - Exemple de la fiche paysage d'Azay le Rideau

Pour cette mission de stage, nous nous sommes basés essentiellement sur les travaux de l'Agence d'Urbanisme et de la Direction Régionale de l'Environnement Centre (après fusion de plusieurs directions la DRE est aujourd'hui la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Concernant, la réalisation du document final nous avons décidé de rédiger des fiches. Cette solution nous a paru la plus adaptée, en effet, chaque fiche contient une première partie présentant rapidement la commune (Nom EPCI, Code INSEE, Superficie, Nombre d'habitants, Maire, état du PLU, ...), puis une seconde partie présentant les différentes unités paysagères se recoupant majoritairement sur la commune et enfin une dernière partie caractérisant le centre bourg de la commune (cf. Fiche de l'Analyse Paysagère d'Azay le Rideau ci-dessous).

FIGURE 3.14 – Exemple de fiche paysage pour la commune d’Azay-le-Rideau (usage interne)

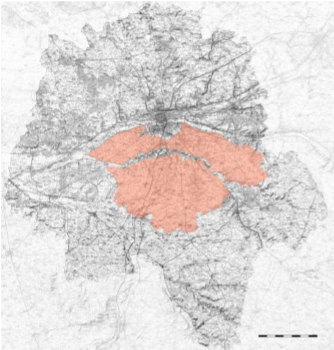
Azay le Rideau



Carte réalisée avec Cartes & Données—@ Articque

Nom EPCI : Touraine Vallée de l’Indre
 Code INSEE : 37014
 Superficie : 2 734ha
 Nombre d’habitants : 3 435
 Maire : Arnaud Henrion
 PLU : approuvé le 12/07/2005- Révision en cours
 Commune appartenant au Parc Naturel Régional Loire - Anjou - Touraine

Unités Paysagères : Les plateaux agricoles du centre Touraine




Carte du département avec les limites des plateaux agricoles du centre Touraine

Sources : Etude des paysages de l’Indre et Loire — La Vallée de la Creuse

L’environnement paysager de ces plateaux agricoles se caractérise par des paysages denses, relativement fermés avec de grands bois qui contrastent avec les paysages agricoles très ouverts . Cependant, la limite ouest est marquée par un paysage semi-ouvert avec des vues courtes calées par les bois du à la proximité de la forêt de Chinon et du Ruchard. L’habitat rural est rare et se cale dans les clairières, la frange du plateau est entaillée par des vallées densément végétalisées.

Le paysage urbain se caractérise par un habitat rural dispersé et rare, des habitations isolées ou regroupées en hameaux. En effet, une nouvelle forme de paysage urbain s’est créée avec un hameau de 3 à 4 maisons autour d’une ancienne ferme sobre et souvent à l’état d’abandon.

Typologie du centre bourg : Villages de Vallée —Village à flanc de coteau avec un noyau sur la rive opposée



Vue aérienne d’Azay-le-Rideau
Sources : Géoportail , échelle : 1:8528

Les enjeux principaux pour les villages de Vallées hors-agglomération sont : la prise en compte du caractère inondable du site dans les opérations d’urbanisme, la mise en valeur des paysages fluviaux et la pérennité d’une agriculture écologiquement productive pour l’entretien et la gestion des secteurs inondables.

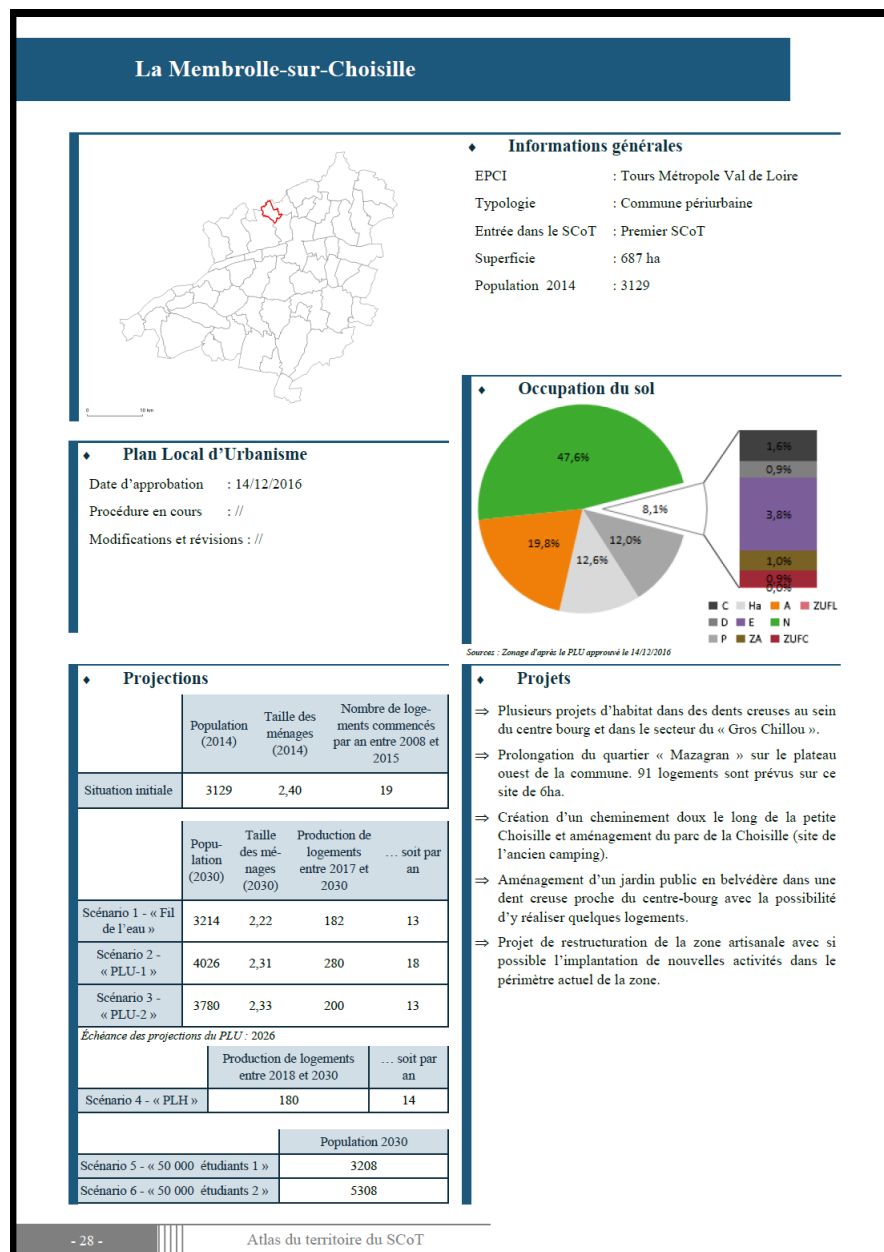
Azay le Rideau se caractérise par un noyau ancien implanté à la limite de la plaine inondable, groupé ou plus rarement linéaire avec souvent un hameau peu développé sur la rive opposée.

Cette commune possède des tendances de développement particulières avec une urbanisation en grappes intercalée entre les boisements qui accompagnent les pentes douces de la vallée, et un fort développement pavillonnaire. Une perte de visibilité sur la vallée du aux plantations de peupliers dans le val et la construction d’Est en Ouest de la ligne de crête est également à constater.

Analyse paysagère
7 -

Annexe 3 - Exemple de la fiche récapitulative du PLU de La Membrolle-sur-Choisille

FIGURE 3.15 – Exemple de fiche récapitulative du PLU pour la commune de La Membrolle-sur-Choisille (usage interne)



Annexe 5 : Explication de la méthode de recensement de l'INSEE

Depuis 2009, l'INSEE fournit chaque année des données sur l'ensemble des thèmes abordés dans le recensement. La méthode employée dans ce recensement ne permet pas de comparer les indicateurs d'une année sur l'autre mais d'observer les tendances sur le moyen terme (sur une période minimale de 5 ans). Les résultats pour chaque année sont fondés sur les enquêtes annuelles des deux années précédentes et des deux années suivantes (par exemple le millésime 2007 est fondé sur les données récoltées de 2005 à 2009). Les comparaisons ne sont donc possibles que sur des périodes de 5 ans (en l'occurrence 2006-2011, 2007-2012, 2008-2013 et 2009-2014). En d'autres termes il faut que les périodes de recensement ne se chevauchent pas (voir figure ??). Comme l'indique l'INSEE dans sa note méthodologique, tous les résultats des recensements rénovés (depuis 2009) peuvent être rapprochés des recensements généraux et notamment celui de 1999. Afin d'avoir une période d'amplitude assez similaire (une période proche de 5 ans), nous avons fait des comparaisons avec le millésime 2006 du recensement rénové. Nous avons donc réalisé des cartes pour chacune des périodes suivantes : 1999-2006, 2006-2011, 2007-2012, 2008-2013 et 2009-2014.

FIGURE 3.16 – Les périodes de recensement de l'INSEE

Millésime	Parution des résultats	Période de recensement													
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
2006	2009	■													
2007	2010		■				■								
2008	2011			■			■								
2009	2012				■				■						
2010	2013					■			■						
2011	2014						■				■				
2012	2015							■			■				
2013	2016								■		■				
2014	2017										■			■	